



LE MOYEN-DUC

N° 17 - Année 2008

LE MOYEN-DUC

N° 17 - Année 2008

LE MOYEN-DUC

Directrice de la publication :
Véronique Voisin

Ont collaboré à ce numéro :
Olivier Bardet
François Bouzendorf
Patrick Dagnas
Thomas Maurice
Johann Pitois
Véronique Voisin

Illustrations :
Patrick Derrien
Daniel Dupuy
Hervé Gauche
Philippe Gayet
M. Grimm
Sylvain Guillebault
Guy Hervé
Laurent Joly
Christophe Lair
Johann Pitois
Anne-Marie Régnier
Romain Riols
Alain Rolland
Antoine Rougeron
Jean-Philippe Sibley
Sylvain Uriot
Philippe Vorbes

Mise en pages :
Maurice Lartigue

Impression :
SIGG
Les Grands-Thénards
89150 Domats
Tél. : 03 86 86 48 30

Au sommaire

3 Éditorial

ACTION DE PROTECTION

4 La restauration des populations du Milan royal

ÉVÈNEMENT

7 Observations hivernales de Bouvreuils pivoinés "trompetteurs"

ORNITHOLOGIE DE TERRAIN

9 Six hivers de présence continue du Harle bièvre à l'étang de Toucy

13 Programme STOC-EPS : Aperçu du suivi d'un carré à Fontaines

OISEAUX RARES EN BOURGOGNE

22 5^e rapport du Comité d'homologation régional

39 Homologuer la Rousserolle verderolle au chant

*Les contenus des différents articles de ce bulletin n'engagent que leurs auteurs respectifs.
Attention : aucune reproduction ou utilisation des informations contenues
dans ce bulletin ne pourra avoir lieu sans l'autorisation écrite de la LPO Yonne.*

Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne

19, rue de La Tour-d'Auvergne, 89000 Auxerre
Tél. : 03 86 48 31 94 - E-mail : yonne@lpo.fr



LPO
YONNE



Éditorial

Voici le numéro 17 de la revue ornithologique éditée par la LPO Yonne. À son sommaire, vous retrouverez la rubrique "Oiseaux rares en Bourgogne", avec le 5^e rapport du Comité d'homologation régional. Ce rapport est illustré de photos ou croquis extraits des fiches d'homologations proposées par les observateurs. Ces illustrations, dont la qualité n'est parfois pas très bonne, donnent une idée des renseignements et indices que l'on peut fournir lorsqu'on remplit une telle fiche et qui sont précieux aux huit membres du comité.

Suite à ce rapport, une note sur l'homologation de la Rousserolle verderolle au chant est proposée car la question se pose pour cette espèce difficilement identifiable visuellement.



Deux articles sont sous la rubrique "Ornithologie de terrain" avec la synthèse d'un programme STOC-EPS à Fontaines, et un article sur la présence hivernale du Harle bièvre à Toucy, sur un plan d'eau qui, a priori, ne laissait pas présumer une telle fréquentation !

Un "Événement" (pas très récent !) avec mes observations de Bouvreuils trompetteurs à Auxerre, en 2006. Une belle surprise, sous mes fenêtres, dans un quartier où la nature n'a pas forcément toute la place qu'elle mérite..

Une nouvelle rubrique "Action de protection" avec un article sur la restauration du Milan royal en Bourgogne fait son apparition.

Thomas Maurice, jeune salarié de l'EPOB (Étude et protection des oiseaux en Bourgogne) fait ici le point sur le programme qui représente l'essentiel de son travail à la fédération bourguignonne.

Puisque "on ne change pas une équipe qui gagne", les bénévoles qui ont constitué le comité de lecture et la mise en page du numéro précédent ont bien voulu recommencer pour cette revue. Merci à eux et à tous ceux qui ont aussi apporté leur contribution à cette publication.

Je vous souhaite d'aussi agréables moments à la lecture de ce "Moyen-Duc" n° 17 que ceux que nous avons passés à le réaliser.

VÉRONIQUE VOISIN,
Présidente de la LPO Yonne.

Au moment de mettre sous presse, nous avons appris avec tristesse le décès de Nicole Durand, bénévole très active de notre association. Nicole avait eu la chance de découvrir l'Outarde barbue dans l'Yonne, en 2005, et avait rédigé un article très complet et très intéressant dans "Le Moyen-Duc" n° 16. Nous lui dédions ce numéro.



ACTION DE PROTECTION

La restauration des populations du Milan royal en Bourgogne : un programme sur le long terme

VOILÀ BIENTÔT DEUX ANS que la Bourgogne s'est engagée auprès d'autres régions dans la protection du Milan royal. Les deux années de suivi, menées en 2006 par le CEOB-L'Aile Brisée, puis depuis 2007 par l'EPOB (Étude et protection des oiseaux en Bourgogne), nous permettent dès à présent de mieux connaître la population actuelle de l'espèce en Bourgogne, confirmant par ailleurs nos inquiétudes.

En 2007, 102 journées/hommes pour un total de 13 500 km ont été consacrées à la prospection du Milan royal. Une très large partie l'a été pour le suivi de la nidification de l'espèce dans le Haut-Auxois (21). Quatre nids ayant donné neuf jeunes à l'envol au total ont été trouvés cette année : deux en Côte-d'Or, un dans l'Yonne et un autre dans la Nièvre.

À cela s'ajoutent deux reproductions, certaines ayant échoué (dont le seul site trouvé qui avait réussi l'année précédente), deux reproductions certaines dont nous n'avons pu localiser les sites, une reproduction probable, et dix cantonnements possibles. Sans compter bien sûr les reproductions qui nous auraient totalement échappé dans d'autres secteurs de la région moins prospectés. Huit à dix-neuf couples ont donc été identifiés en 2007, contre deux à dix-neuf l'année précédente. Enfin, le Haut-Auxois concentre une fois de plus la majorité des résultats positifs.

Pour les hivernants, l'hiver 2007-2008 est plutôt bon par rapport à ces dernières années : alors qu'un dortoir d'une vingtaine d'individus a été recensé dans une Installation de déchets



PHOTO ROMAIN RIOLS (LPO AUVERGNE).

non dangereux (ISDND) de l'Yonne tout au long de l'hiver, trois autres petits dortoirs proches d'ISDND ont été repérés au cours du mois de janvier dans la région, dont un seul en Côte-d'Or, à Drambon.

Fait marquant, un dortoir de dix à vingt individus a été localisé en décembre, lors du "circuit rapaces" mené traditionnellement par le CEOB-L'Aile Brisée dans l'Auxois. Celui-ci se situait dans la région d'Arnay-le-Duc (21), loin de toute décharge, alors que l'on pensait ces dortoirs de l'Auxois disparus.

Ces résultats sont meilleurs qu'en 2006, même s'ils restent très faibles. Ils ne doivent surtout pas cacher l'effondrement constaté des populations de ce rapace depuis le milieu des années 1990, dans notre région comme dans d'autres. Cette chute pourrait même être estimée entre 80 et 98 % sur ces quinze dernières années en Bourgogne ! La population actuelle est relictuelle, et semble varier au gré des cycles de pullulation des micromammifères. Il est toutefois important de persévérer dans le suivi

des populations, pour affiner davantage encore nos diagnostics.

L'année 2007 marque l'apparition des premiers Milans royaux bourguignons marqués, qui seront peut-être l'occasion dans un avenir proche de mieux connaître le devenir de nos oiseaux. Les neufs jeunes identifiés ont été marqués au nid, représentant 8 % du total national des oiseaux marqués en 2007. Aucun n'a été pour le moment recontacté depuis la fin de l'été 2007.

Les deux premières placettes d'alimentation, qui devraient voir le jour ce printemps-été 2008, témoigneront très concrètement de l'aide que nous souhaitons apporter à l'espèce pour qu'elle subsiste et mieux, se renforce. La création de ces structures dans les zones à enjeux pour l'espèce fait partie intégrante des actions prévues dans le plan national de restauration qui lui est spécifique.

Ces projets, qui s'inscrivent sur une dizaine d'années pour être réellement efficaces, sont une manière temporaire de renforcer les populations locales en déclin, en fournissant aux oiseaux une ressource alimentaire existante mais inaccessible en raison de la réglementation, en attendant un avenir plus favorable permettant à sa population d'exister de manière viable et autonome.

Concrètement, une placette d'alimentaire est un petit charnier répondant à des normes sanitaires très strictes. Elle présente plusieurs intérêts, pour la nidification comme pour l'hivernage : permettre l'élevage des jeunes jusqu'à l'envol, faciliter l'émancipation de ces derniers, attirer des Milans royaux susceptibles de s'intégrer à la population locale, faciliter les conditions d'hivernage pour dissuader les oiseaux de passer l'hiver en Espagne.

Rappelons que les principales causes du déclin observé à l'échelle européenne depuis le milieu des années 1990 sont la disparition des décharges à ciel ouvert, le recul des prairies permanentes naturelles et des bocages de qualité, ainsi que les destructions massives constatées depuis plusieurs années en Espa-

gne, là où la majorité des oiseaux européens passent l'hiver.

À cela s'ajoutent des causes plus ponctuelles, comme les collisions (véhicules, lignes électriques ou éoliennes), les intoxications involontaires (anticoagulants pour juguler les pullulations de micromammifères) et des cas locaux heureusement rares de destructions volontaires.

L'une des deux placettes sera réalisée avec l'aide de la SITA-Suez à l'ISDND de Sauvigny-le-Bois (89) pour aider à l'hivernage, l'autre le sera avec l'aide de la Fondation Nature et Découvertes, en plein Haut-Auxois, pour aider à la reproduction. Ce sont les seules actions de restauration facilement réalisables à notre niveau, tant la question du Milan royal est liée à de grands phénomènes de société (traitement des déchets, orientations agricoles et conservation de prairies permanentes). D'autres actions tenant plus de la sensibilisation se développent petit à petit, avec la tenue de conférences et d'animations (écoles, ISDND, communes...).

Enfin, nous tenons à faire preuve d'une grande vigilance vis-à-vis du développement de l'activité éolienne qui pourrait menacer l'espèce au sein même de son bastion régional, dans l'Auxois et surtout dans le Haut-Auxois.

Progressivement, le programme Milan royal régional prend de l'ampleur, et nous souhaitons le voir se pérenniser les prochaines années, sous la forme d'un programme commun avec certaines de nos régions voisines à enjeux pour l'espèce, et avec l'aide financière de l'Europe. Il est de toute façon nécessaire de se mobiliser sur plusieurs années pour rendre efficaces nos actions, quasiment toutes inscrites sur les moyen et long termes.

Nous souhaitons remercier le Conseil régional de Bourgogne ainsi que la DIREN Bourgogne qui soutiennent financièrement le programme depuis 2006. Nous remercions également toutes les personnes qui se sont investies de près comme de loin à la cause du Milan royal dans la région, notamment lors des prospections et du marquage des oiseaux.



La restauration des populations du Milan royal

Nous comptons à nouveau sur votre aide cette année pour ces mêmes actions, mais aussi pour la réalisation prochaine de la placette d'alimentation en Haut-Auxois, où beaucoup de mains et d'énergie seront nécessaires.

À l'image des carrés rapaces suivis par les différentes associations départementales depuis quelques années, des carrés de prospection spécifiques ont été proposés cette année par la LPO Mission Rapaces dans l'ensemble des régions françaises à enjeux pour la nidification du Milan royal.

Pour la Bourgogne, six carrés seront suivis : un dans l'Yonne avec la LPO Yonne, cinq en Côte-d'Or avec l'EPOB et le CEOB-L'Aile

Brisée. Ces résultats permettront de marquer une évolution par rapport à l'enquête nationale menée sur les rapaces diurnes nicheurs entre 2000 et 2002.

Pour finir, nous vous invitons à découvrir sur la revue scientifique "Bourgogne-Nature" l'article à paraître prochainement, "Le Milan royal *Milvus milvus* en Bourgogne : historique, enjeux et actions en faveur de l'espèce – MAURICE T., STRENNNA L.", qui vous permettra d'approfondir vos connaissances sur le "dossier" Milan royal dans la région.

THOMAS MAURICE,
Chargé de mission Milan royal
en Bourgogne, EPOB.



PHOTO PHILIPPE VORBES.

ÉVÈNEMENT

Observations hivernales de Bouvreuils pivoines "trompetteurs"

CET ARTICLE EST UN RELEVÉ D'OBSERVATIONS de Bouvreuils pivoines *Pyrrhula pyrrhula* appelés trompetteurs ou trompetteurs ou encore Bouvreuils des Komis rattachés à la sous-espèce *P. p. pyrrhula*.

Ces oiseaux ont été observés du 15 février au 29 mars 2006, entre les numéros 15 et 15 bis, de la rue de la Tour d'Auvergne, à Auxerre (Yonne). C'est un milieu urbain avec des bâtiments scolaires et un immeuble entourés d'espaces verts (pelouses, arbustes, arbre de Judée, catalpa, sapin bleu, lilas, etc.).

Présentation de la sous-espèce

Ce taxon (population présentant des caractères permettant de le distinguer d'autres populations) qui, jusqu'à maintenant, n'avait jamais été rencontré en France et encore moins dans l'Yonne, semble provenir de la République des Komis, à l'ouest des monts Oural (la chaîne de montagnes qui marque la limite orientale de la Russie d'Europe).

En effet, les cris des oiseaux présents dans cette région des confins de l'Europe sont semblables à ceux entendus en France, au cours de l'hiver 2004-2005 (CROUZIER, 2005).

Ces oiseaux émettent un cri ressemblant à un coup de trompette d'enfant et qui, selon Crouzier (2005), évoque « le klaxon des tacots de dessin animé », ou le cri d'autres espèces (Roselin githagine *Bucanetes gigathineus* ou Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*). Il est très différent du cri habituel des bouvreuils rencontrés en France.

Ces oiseaux ont été observés la première fois en Europe occidentale au cours de l'hiver 2004-2005.

Ils sont apparus d'abord en Suède, le 28 septembre 2004, pour toucher ensuite la Grande-Bretagne puis l'Islande, l'Irlande, le Benelux et le nord-est de la France, fin octobre, dans les Vosges. En novembre, certains individus sont descendus jusqu'en Rhône-Alpes (Drôme, Isère).

En 2005, un scénario de départ très proche du précédent a fait apparaître les oiseaux, en octobre, en Alsace, puis l'aire d'invasion s'est étendue, touchant la Franche-Comté, le Pas-de-Calais, l'Auvergne puis la région Rhône-Alpes, le département de la Seine-et-Marne, etc.

Tableau d'observations

Les observations se sont étalées du 15 février au 29 mars 2006, et ont concerné au moins 10 individus (voir les détails du tableau page suivante).

Conclusion

Ces observations ont été faites l'année suivante de la première grande invasion. On peut donc penser que ces oiseaux sont revenus suite à l'afflux important de l'hiver 2004-2005. Il s'agit des premières et seules données pour le département.

VÉRONIQUE VOISIN.

Bibliographie

- CROUZIER P. (2005). Afflux de Bouvreuils pivoines *Pyrrhula pyrrhula* "trompetteurs" en France (hiver 2004-2005). *Ornithos* 12-4 : 193-197.

Date	Heure	Effectif	Comportement
15.02.2006	9 h 00	± 10 (♀ ♂)	Bruyants, perchés dans un arbre de Judée
23.02.2006	?	2 ♀ 1 ♂	Perchés dans un catalpa
05.03.2006	10 h 00	?	Perchés dans les arbres (plusieurs cm de neige au sol)
06.03.2006	15 h 15	?	Entendus à proximité
11.03.2006	8 h 00	1	Perché dans un catalpa
12.03.2006	14 h 30 15 h 00	? 2 ♀ 2 ♂	Entendus Perchés dans un catalpa
13.03.2006	Matin	1 ♀	
15.03.2006	Matin	5 ♀ 1 ♂	1 mâle offrant une graine de pomme de pin à une femelle
22.03.2006	Matin 12 h 30 12 h 50 17 h 00	3 ♀ ? ? 2 ♀ 1 ♂	Se nourrissant sous une haie d'ornement Entendus Entendus (pluie battante) Perchés dans un catalpa
23.03.2006	6 h 45	?	Entendus
24.03.2006	7 h 00 7 h 40	1 3 ♀ 1 ♂	Vus au sol sous un sapin bleu
26.03.2006	18 h 30	1 ♀	
29.03.2006	Après-midi	1 ♂	Très excité dans un érable proche d'un petit parking



Six hivers de présence continue du Harle bièvre à l'étang de Toucy



LE HARLE BIÈVRE *Mergus merganser* niche en Islande, en Écosse et dans le nord de l'Angleterre, au Danemark, en Scandinavie, en Finlande, en Russie et au sud de la Baltique jusqu'en Pologne et en Allemagne du Nord. En Asie, l'espèce habite la Sibérie jusqu'au Pacifique à l'est, au Palmir et à l'Altaï au sud (Géroutet, 1982). Une autre race occupe l'Amérique du Nord.

En France, le Harle bièvre est nicheur au bord du lac Léman (depuis 1905) et dans une moindre mesure sur les lacs d'Annecy (depuis 1975) et du Bourget (depuis 1986). Mais l'espèce est surtout connue comme hivernant, apparaissant alors en migration et en hiver sur les eaux intérieures et sur les côtes occidentales.

Lors des hivers doux, l'effectif moyen français annuel pouvait être de l'ordre de 80 oiseaux jusqu'en 1976. Depuis il a augmenté : 1330 de 1977 à 1986, 1249 de 1987 à 1996, 1852 de 1997 à 2006 (Deceuninck et Maillot, 2007). Pour cette dernière décennie, le minimum est de 857 individus en 2000 et le maximum de 5680 en 1997.

À l'occasion de vagues de froids, lorsque l'ouest de la Baltique et les côtes continentales de la mer du Nord, où hiverne l'essentiel de la population de l'Europe occidentale qui peut comprendre de 100 000 à 150 000 oiseaux (Rüger et al. in *Atlas des oiseaux de France en hiver*, 1991), sont pris par la glace, un phénomène d'invasion peut intervenir. Ainsi, au cours de l'hiver 1978-1979, l'effectif moyen français était de l'ordre de 8 000 individus (Rüger et al., op. cit.)

L'étang de Toucy est un étang allongé, périurbain, entouré par une base de loisirs (piscine découverte, aire de jeux pour les enfants en bas âge, terrain de boules, terrain de camping) sur la rive est et, sur la rive ouest, par les locaux du service départemental de l'Équipe-

ment. C'est un lieu de promenade familiale, mais c'est aussi un étang de pêche.

Il couvre une superficie de 8 hectares. Il possède une île boisée de 3 000 m² excentrée vers le nord. Elle est plus proche de la rive est que de la rive ouest. Cette île voit nidifier le Canard colvert *Anas platyrhynchos* ainsi que des Canards de barbarie et de ferme et accueille également des Hérons cendrés *Ardea cinerea*. En général, un couple de Grèbes huppés *Podiceps cristatus* se reproduit chaque année accrochant son nid sur les racines des aulnes entrant dans l'eau. On trouve également quelques Foulques macroules *Fulica atra* ainsi que des Gallinules poules-d'eau *Gallinula chloropus*. Les Tarins des aulnes *Carduelis spinus* sont nombreux en hiver. Plusieurs personnes nourrissent les Canards colverts au pain ce qui a sédentarisé une population d'environ 20 à 40 oiseaux dont certains présentent aujourd'hui des patterns aberrants.

Résultats du suivi de l'espèce

Hiver 2002-2003 : j'ai contacté pour la première fois l'espèce sur cet étang le 20 janvier 2003 lors d'un passage. Cet étang n'étant pas un haut lieu de l'ornithologie icaunaise, il est très peu observé. Un mâle était au repos au bord de l'île, côté service départemental de l'Équipement.

Hiver 2003-2004 : j'observe un mâle le 6 janvier 2004. Il pêche. Je n'ai pas effectué de suivi.

Hiver 2004-2005 : je contacte un mâle et une femelle le 28 décembre 2004. Ils étaient



toujours présents le 30 décembre, mais le suivi ne sera pas continué.

Hiver 2005-2006 : c'est en 2005 que le suivi débute réellement, après un nouveau contact le 18 décembre 2005 avec une femelle. Jusqu'au 6 février 2006, elle sera présente et seule. Le 8 février, elle est toujours là se toiletant sur l'île alors qu'un mâle est dans l'eau, pêchant. Le 22 février, ce sont deux femelles et 1 mâle qui sont sur l'étang. Ils resteront jusqu'au 15 mars où une autre femelle porte l'effectif à 4 oiseaux, ce sera le nombre maximal d'individus. Le 16 mars 2006, il n'y a plus d'oiseaux.

Hiver 2006-2007 : le premier contact a lieu le 13 décembre 2006 avec un mâle pêchant de façon très active. Jusqu'au 26 janvier 2007, il restera seul puis, le 8 février 2007, deux mâles et une femelle sont présents. Ces trois oiseaux seront observés jusqu'au 12 février 2007, en début d'après-midi, puis ne seront plus revus.

Hiver 2007-2008 : le premier contact s'établit le 3 décembre 2007, avec un mâle et une femelle. Ils sont arrivés entre le 1^{er} décembre, fin de matinée, et le 3 décembre, 13 h 30. Ils plongent sans discontinuer, se nourrissant activement. Ces deux oiseaux seront observés jusqu'au 19 décembre 2007. Ils sont en général couchés sur l'île. Parfois, l'un d'entre eux est couché et l'autre est près de lui mais dans l'eau. Ils sont beaucoup moins actifs qu'au début.

Néanmoins, le 13 décembre 2007, j'assiste à une scène qui me surprend. À mon arrivée, une personne âgée nourrit les Canards colverts au pain. Je vois le mâle de Harle bièvre approcher assez près de la berge mais sans jamais aller chercher du pain où en prendre dans l'eau. Puis, à plusieurs reprises, il se jette sur un mâle de Colvert dans l'intention évidente de récupérer le morceau de pain que celui-ci tient dans son bec. Le Colvert fait un écart et le Harle recule en "rétro-palmage". Il reproduira cet acte 8 fois sur des mâles de Colvert différents avec des attaques assez violentes, des reculades, mais ne réussira qu'une fois à obtenir le pain convoité. Il n'attaquera pas de femelles Colverts. Par moments, ses

attaques l'entraînent parmi plusieurs Colverts. Lorsqu'il se trouve ainsi entouré, il rétro-palme, s'éloigne un peu puis avance de nouveau pour changer de position. Il le fera plusieurs fois.

Le 16 décembre, je le revois adopter le même comportement dans les mêmes circonstances de nourrissage au pain. Il n'aura pas beaucoup plus de réussite. Par contre, une fois, il tente de suivre des Colverts en vol rasant pour charger de nouveau.

Il n'y aura plus aucun contact avec un Harle sur l'étang jusqu'au 1^{er} janvier 2008 où une femelle réapparaît. Entre temps, il y a eu un coup de froid et l'étang a gelé progressivement jusqu'à devenir complètement pris par la glace en dehors d'une mince frange à chaque extrémité de l'île. Cette femelle restera présente jusqu'au 25 février 2008. 90 % de mes observations la montrent couchée sur l'île parfois entourée d'un ou deux Canards colverts. Elle est toujours située du côté de l'île où se trouve le service départemental de l'Équipement, celui-ci étant plus tranquille. Aucun oiseau ne sera revu ensuite.

Discussion

L'arrivée de l'espèce sur cet étang se situe le plus souvent en décembre. La date la plus précoce est le 3 décembre 2008, obtenue récemment alors qu'auparavant, elles s'échelonnaient entre le 13 et le 28 décembre.

Le départ semble s'effectuer vers la fin février. Nous avons ainsi les dates du 12 février 2007 et du 25 février 2008. Néanmoins, en 2006, des oiseaux seront présents jusqu'au 16 mars. Cette année-là, la femelle hivernante est rejointe par des migrateurs pour donner l'effectif maximum enregistré : quatre oiseaux. Il y a donc encore du passage jusqu'à cette date.

Le Harle bièvre est généralement présenté comme un migrateur de passage régulier en France entre décembre et février (*Atlas des oiseaux de France en hiver*, 1991). De façon générale, dans l'Yonne, les observations sont comprises entre les mois de décembre et mars.



Malgré tout, quelques observations sont réalisées en novembre.

La plus précoce se situe le 20 novembre 2005, où j'observe un mâle sur l'étang de Moutiers et, le même jour, une femelle sur l'étang des Barres. L'observation la plus tardive se situe le 9 avril 2007, à Sermizelles, où deux femelles sont vues en vol (J-L De Rycke, comm. pers.). Auparavant, la date d'observation la plus tardive se situait le 16 mars.

Ailleurs en Bourgogne, et tout d'abord en Côte-d'Or, les observations sont concentrées sur janvier et février. La date la plus précoce est le 30 octobre 2007, à l'étang de Marcenay, et la plus tardive, le 16 mars 2002, au réservoir de Grosbois-en-Montagne. Dans la Nièvre, les dates s'échelonnent entre le 14 décembre et le 26 février pour les observations effectuées sur les étangs de Vaux (S. Merle, 2001). En Saône-et-Loire, l'espèce est citée comme migratrice et non-hivernante.

L'effectif de l'étang de Toucy est peu important : il compte entre un et quatre oiseaux. Hormis les trois premiers hivers qui n'ont pas fait l'objet d'un suivi, au moins deux oiseaux ont été vus chaque année suivante. Les femelles sont globalement majoritaires, mais il

y a au moins un mâle vu chaque année. Il n'a été observé que des adultes.

Dans l'Yonne, annuellement, les effectifs depuis 1979 varient entre 1 et 30, avec un pic en 1997 d'environ 80 oiseaux. En dehors des gravières, on trouve l'espèce sur les grands étangs comme Galetas, la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, les étangs de Puisaye puis le cours des rivières comme l'Yonne. En Côte-d'Or, les effectifs sont compris entre 1 et 30, hormis un pic de 34 en 1996. C'est sur les réservoirs et le lac Kir où l'on trouve l'essentiel des oiseaux.

L'intérêt des observations faites sur l'étang de Toucy ne réside pas dans l'effectif accueilli mais dans la régularité de l'hivernage. C'est apparemment le seul exemple en Bourgogne, en dehors des étangs de Vaux dans la Nièvre, où l'espèce a hiverné de façon régulière entre les hivers 1997-1998 et 2000-2001 avec un effectif annuel d'environ 20 individus (S. Merle, 2001).

Ces étangs atteignent le seuil d'importance nationale fixé en 2007 à 19 individus. 13 sites atteignent cet effectif avec, en premier, le bassin du Léman, puis le cours du Rhin et le lac du Der-Chantecoq. En dehors de ces étangs de la Nièvre, il n'y a pas d'autres exemples d'une



PHOTO GUY HERVE.



telle régularité. On peut donc s'étonner que l'espèce hiverne de façon aussi régulière sur cet étang qui n'est pas situé sur une voie essentielle de migration.

On peut cependant proposer une hypothèse à ces observations. À la suite d'un hiver rigoureux sur la Baltique et la mer du Nord, quelques oiseaux auraient pu s'arrêter à Toucy. Les années suivantes, par effet de rémanence migratoire (F. Roux in *Atlas des oiseaux de France en hiver*, 1991), certains oiseaux seraient retournés sur ce site fréquenté lors d'un hivernage précédent réussi. On pourrait donc parler de fidélité de l'espèce, voire d'individus. On ne peut évidemment rien affirmer faute de données de baguage, mais ceci ferait de cet étang plutôt anodin un site à retenir pour l'hivernage de cette espèce dans les années à venir.

Quels sont donc les facteurs permettant cette régularité sur l'étang de Toucy ?

Il semble que le premier soit le fait que c'est un étang de pêche. L'étang est régulièrement empoissonné notamment en Cyprinidés (gardons) ce qui convient parfaitement au Harle bièvre. Le second semble résider dans la présence de l'île. En effet, en dehors des périodes d'arrivée, les oiseaux passent une grande majorité de leur temps sur l'île au repos, côtoyant les Colverts sans s'en soucier. Cette île est très boisée ce qui leur permet de se cacher et de s'abriter, elle est inaccessible par voie terrestre et présente un côté très tranquille. Elle semble donc jouer un atout majeur pour l'hivernage de l'espèce.

Par ailleurs, le nourrissage régulier des Colverts semble être apprécié au moins par le mâle observé cet hiver. Ce comportement de kleptoparasitisme est très intrigant et après quelques recherches, il apparaît qu'il a déjà été noté en Suisse, sur le lac de Neuchâtel, où le Harle bièvre vient facilement au pain dans les

ports (O. Bardet, comm. pers.). Il est alors assez agressif. Un autre observateur indique qu'en Haute-Savoie et en Suisse, le Harle bièvre est un habitué des distributions de pain aux canards où il se montre très agressif et passe son temps à pourchasser les Colverts ou les Foulques pour tenter de les détrousser. Enfin, la race d'Amérique du Nord a été également observée volant la nourriture du Grèbe à bec bigarré *Podilymbus podiceps* (R. Musier, *Cornell Institute*, comm. Pers.). Il semble donc que cette espèce soit sujette à ce type de comportement.

PATRICK DAGNAS.

Bibliographie

- GÉROUDET P. (1982). *Les palmipèdes*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- MERLE S. (2001). Intérêt ornithologique des étangs de Vaux à l'aube du XXI^e siècle. *Nature Nièvre* n° 9 : 2-15.
- YEATMAN-BERTHELOT D., Jarry G (1991). *Atlas des oiseaux de France en hiver*. Société ornithologique de France, SOF, Paris.
- DECEUNINCK B., MAILLET N. (2007). *Dénombrement d'anatidés et de foulques hivernants en France*. Janvier 2006. Wetlands international.

Remerciements

- Aux ornithologues de Bourgogne qui m'ont fourni des informations et des données.
- Aux ornithologues qui ont bien voulu échanger des informations sur l'hivernage de l'espèce comme Olivier Bardet, Renaud Musier, Bernard Deceuninck.
- À la mairie de Toucy pour les éléments sur l'étang.
- Aux nombreux observateurs qui ont communiqué leurs données à la LPO Yonne et au CEOB-L'Aile Brisée.

Programme STOC-EPS :

Aperçu du suivi d'un carré à Fontaines (Yonne)

Introduction

Le Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO), fraîchement rebaptisé Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux, coordonne les activités de baguage en France, au sein du Muséum national d'histoire naturelle. Il gère également un programme appelé STOC, Suivi temporel des oiseaux communs, qui comporte deux volets complémentaires : le STOC-capture, qui ne nous concernera pas ici, et le STOC-EPS. Le STOC-EPS a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles des effectifs des populations nicheuses d'oiseaux communs de France. Il est basé sur la technique des EPS (Échantillonnages ponctuels simples), par points d'écoute de cinq minutes.

Ce programme, démarré en 1989, a été relancé en 2001.

Qu'est-ce qu'un EPS ?

Un EPS est un dénombrement de l'avi-faune en un point d'écoute où un observateur reste stationnaire pendant 5 minutes précisément au cours desquelles il note toutes les espèces d'oiseaux qu'il entend ou voit, posées ou en vol et comptabilise les contacts d'individus différents (Juillard & Jiguet, 2002).

Les jumelles peuvent être utilisées pour identifier un individu détecté à l'œil nu mais pas pour une recherche d'oiseaux distants. De bonnes conditions météorologiques sont requises.

Après un tirage aléatoire national autour d'une ville ou d'un village de référence transmis par l'observateur candidat, un carré de 4 km lui est attribué et sera échantillonné. Dans ce carré, l'observateur place 10 points d'écoute qu'il répartit de façon la plus homogène possi-

ble et relativement équidistante (au moins 300 mètres entre deux points).

Tous les types d'habitat présents dans le carré doivent être représentés sur les points d'écoute dans leurs proportions respectives.

Le protocole du STOC-EPS

Chaque carré est échantillonné deux fois par an en période de nidification. Le premier passage a lieu en début de saison de reproduction (du 1^{er} avril au 8 mai), pour recenser les oiseaux nicheurs précoces et le second a lieu entre le 9 mai et le 15 juin, pour les nicheurs tardifs (notamment les migrateurs transsahariens). Les passages doivent s'effectuer dans un intervalle de 4 à 6 semaines, sous la contrainte de conditions météorologiques favorables, aux mêmes dates (à quelques jours près) et par le même observateur d'une année sur l'autre.

Pour un carré donné, les points d'écoute seront tous effectués lors d'un même passage et dans le même ordre (lors des différents passages). Chaque relevé doit être effectué entre 1 et 4 heures après le lever du soleil, soit après le "chorus matinal" où la distinction des chants est délicate et avant la baisse globale d'activité sonore, idéalement entre 6-7 heures et 10 heures du matin.

Un relevé détaillé de l'habitat est également effectué autour de chaque point d'écoute (dans un rayon de 100 mètres autour du point) en se référant aux catégories fournies dans le protocole général.

Cette description est réalisée chaque année et les modifications sont notées. On distingue, si ceci est pertinent, l'habitat principal d'un habitat secondaire, différent du premier mais moins représenté.

La distance des contacts à l'observateur est notée selon trois catégories : moins de 25

mètres, entre 25 et 100 mètres, plus de 100 mètres. En cas de difficultés, on privilégie la détection des contacts multiples à la notation des distances. Une catégorie "en vol" est ouverte pour certaines espèces en transit au-dessus du point, espèces visiblement non reproductrices sur le site.

Deux types de fiches sont donc à compléter pour le suivi d'un carré EPS : une fiche "habitat" et une fiche "relevé" pour les contacts. Les observateurs doivent transmettre les fiches le plus tôt possible en fin de relevés, sous forme informatisée de préférence. En l'absence de coordinateur local pour l'Yonne, nous les envoyons directement au coordinateur national.

Un bilan national du programme STOC-EPS est publié par le CRBPO dans une revue nationale d'ornithologie, en général "Ornithos", avant l'été suivant (Jiguet, 2008).

Le STOC-EPS dans l'Yonne

Dans l'Yonne, deux carrés sont étudiés depuis 2002, ce qui représente six années de suivi. Le premier se situe sur la commune de Fontaines, en Puisaye, et est suivi par Patrick Dagnas. Le second est situé sur la commune de

Sauvigny-le-Bois, dans l'Avallonnais, et est suivi par Jean-Luc De Rycke. Dans cet article, seul le carré de Fontaines est relaté.

Le carré de Fontaines

Fontaines est une commune située à 10 km au sud-ouest de Toucy, dans le pays de Puisaye. La Puisaye est une petite région naturelle, située dans la partie Sud-Ouest du département de l'Yonne (89), se caractérisant par une forte présence de milieux aquatiques (rivières, mares, étangs...), quasiment absents sur ce carré. Elle comprend également des zones de prairies compartimentées par un maillage de type bocager. La couverture forestière, en grande partie feuillue, est importante. La commune de Fontaines s'étend sur 2 518 ha dont 53 de zones boisées. Elle compte 443 habitants dont 120 dans le bourg et 323 dans les 50 hameaux qui la composent.

Les types d'habitat du carré

Le carré se situe au nord-ouest de la commune, comprenant une petite partie nord du bourg. Trois types de milieux caractérisent le carré (tableau 1).

Milieux	Nombre d'EPS	Représentativité
Milieux agricoles	5	50 %
Forêt	3	30 %
Milieux bâtis ou urbanisés	2	20 %

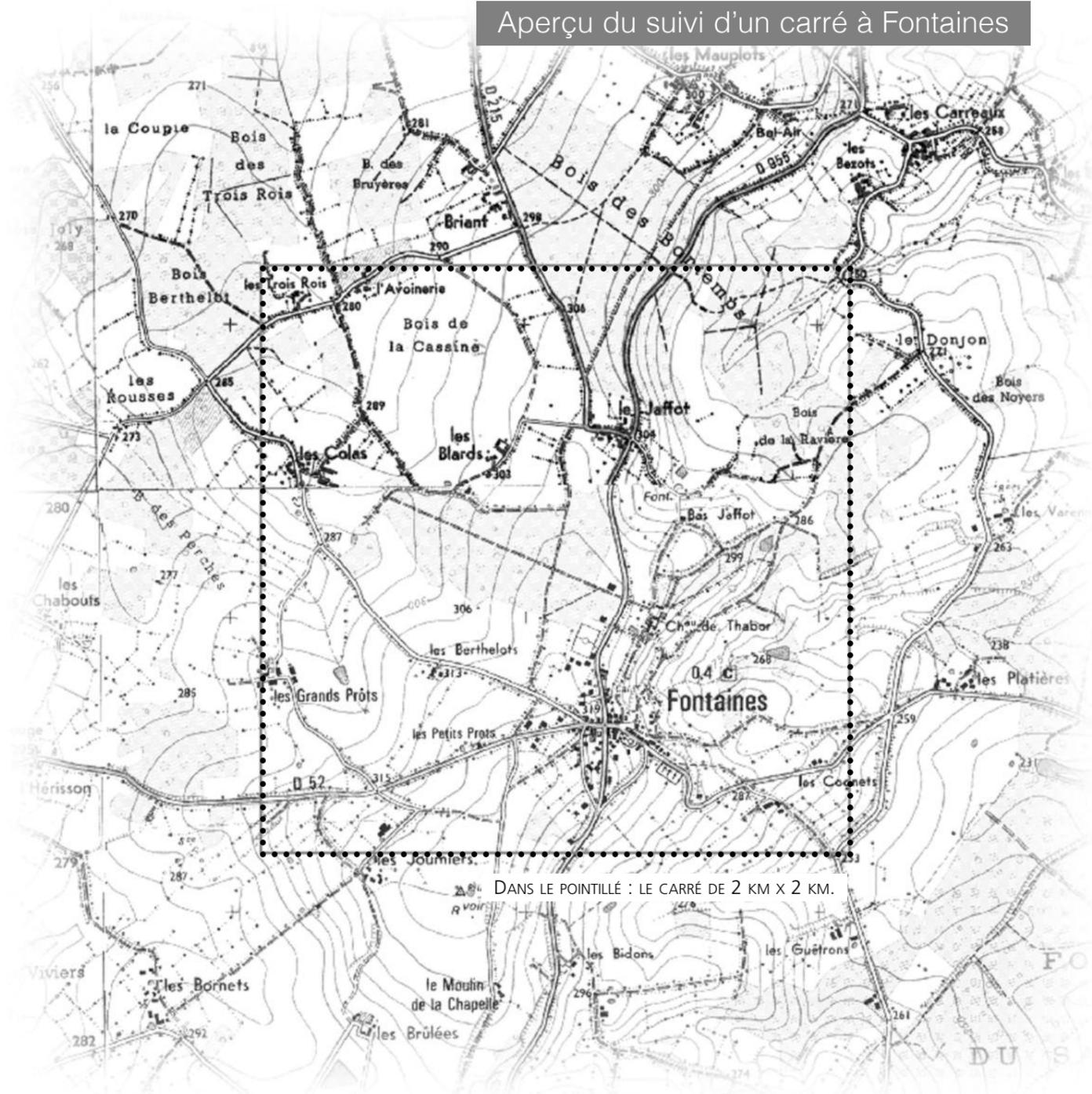
Tableau 1 : répartition des milieux sur le carré de Fontaines.

Les milieux agricoles représentent la moitié des milieux principaux échantillonnés. Ils se caractérisent majoritairement par un mélange de prairies avec élevage et de cultures avec des haies avec arbres (60 %) puis par de la polyculture avec bois (40 %). La forêt, composée à 95 % de feuillus, couvre un tiers des milieux prospectés. Enfin, les milieux bâtis sont de type rural et constituent 20 % de la surface étudiée.

Lorsqu'il y a nécessité de caractériser un milieu secondaire (6 EPS sur 10), on trouve deux tiers de milieux agricoles, associés à de la

forêt dans 75 % des cas et associés à un milieu bâti dans 25 % des cas. Ces milieux agricoles secondaires sont là aussi un mélange de prairies et de champs cultivés. On retrouve ensuite la forêt à 16,6 % dans un milieu principal agricole, puis le milieu bâti dans la même proportion dans un milieu principal agricole également.

Ces descriptions de l'habitat caractérisent parfaitement la Puisaye qui est un mélange de type bocager entre des milieux agricoles de polyculture, des prairies, des zones de haies



souvent arborées, des forêts et des bois et un bâti dispersé.

Les habitats absents dans ce carré sont les pelouses, les marais et landes et les milieux aquatiques, pourtant très présents en Puisaye, ainsi que les rochers terrestres ou côtiers.

Sur six ans, l'habitat n'a pas évolué à l'exception d'un déboisement important dû à des coupes et défrichements pour la construction d'une maison sur un EPS en 2004.

Les espèces nicheuses relevées

sur ce carré

Au total, 66 espèces différentes ont été contactées sur ce carré de 2002 à 2007.

La richesse spécifique moyenne est de 45 espèces, sans différence interannuelle marquée (tableau 2).

À titre de comparaison, sur 34 carrés réalisés, en 2005, en Franche-Comté (Legay et

Weidmann, 2005), la richesse moyenne était de 44 espèces.

Le carré de Fontaines semble donc se trouver dans la moyenne type des carrés.

Pour les années 2004 et 2007, la pluie et le vent ont compliqué les contacts. Ceci peut expliquer que ce soit les années où le nombre d'espèces contactées est le plus faible.

Afin de caractériser les espèces nicheuses les plus représentatives de ce carré, nous avons retenu celles qui ont été contactées chaque année. On en compte 26 (tableau 3).

Années	Nombre total d'espèces contactées
2002	43
2003	49
2004	40
2005	48
2006	48
2007	42
Total	66

Tableau 2 : comparaison interannuelle du nombre d'espèces contactées.

Nom vernaculaire	Nom latin	Densité
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	100 %
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	100 %
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	100 %
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	100 %
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	100 %
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	100 %
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	100 %
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	100 %
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	100 %
Pinson des arbres	<i>Fringilla cœlebs</i>	100 %
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	90 %
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	90 %
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	90 %
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	90 %
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	80 %
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	80 %
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	80 %
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	70 %
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	70 %
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	70 %
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	70 %
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	60 %
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	60 %
Mésange bleue	<i>Parus cæruleus</i>	60 %
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	50 %
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	30 %

Tableau 3 : liste des 26 espèces contactées au cours des six années et densité (nombre de points d'écoute du carré où l'espèce a été contactée sur l'ensemble des 10 points) sur le carré.

Les espèces peuvent être regroupées de la façon suivante (Jiguet, 2005) :

Les espèces généralistes (14) regroupent : Le Pigeon ramier, le Coucou gris, le Pic vert, la Fauvette à tête noire, l'Hypolaïs polyglotte, Le Rossignol philomèle, le Merle noir, l'Accenteur mouchet, le Lorient d'Europe, la Mésange charbonnière, la Mésange bleue, la Corneille noire, le Geai des chênes et le Pinson des arbres.

Les espèces spécialistes des milieux agricoles (21) : La Buse variable, le Faucon crécerelle, la Perdrix rouge, la Perdrix grise, le Faisan de Colchide, la Caille des blés, la Huppe fasciée, l'Alouette des champs, l'Alouette lulu, le Pipit farlouse, la Bergeronnette printanière, la Fauvette grisette, le Tarier pâtre, le Tarier des prés, la Pie-grièche écorcheur, le Corbeau freux, le Choucas des tours, la Linotte mélodieuse, le Bruant jaune, le Bruant zizi et le Bruant proyer.

Les espèces spécialistes des milieux forestiers (18) : Le Pic épeiche, la Fauvette mélanocéphale, le Pouillot de Bonelli, le Pouillot siffleur, le Pouillot véloce, le Pouillot fitis, le Roitelet huppé, le Roitelet triple-bandeau, la Sittelle torchepot, le Grimpereau des jardins, le Troglodyte mignon, la Grive musicienne, le Rougegorge familier, la Mésange huppée, la Mésange noire, la Mésange nonnette, le Grosbec casse-noyaux et le Bouvreuil pivoine.

Les espèces spécialistes des milieux bâtis (13) : Le Pigeon biset (féral), la Tourterelle turque, le Martinet noir, l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique, le Rougequeue noir, le Rougequeue à front blanc, la Pie bavarde, le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe, le Serin cini, le Moineau domestique et le Moineau friquet.

Les espèces contactées sur tous les points d'écoute du carré sont au nombre de 10 : Le Pigeon ramier, le Coucou gris, l'Hirondelle rustique, le Troglodyte mignon, le Rossignol philomèle, le Merle noir, la Fauvette à tête noire, le Pinson des arbres, la Mésange charbonnière et la Corneille noire.

Parmi elles, huit sont généralistes. Elles occupent sans problème l'habitat agricole à partir du moment où il est parsemé de bois, ce

qui est le cas ici. L'Hirondelle rustique est spécialiste des milieux bâtis. Il n'est pas étonnant de la trouver à ce niveau de densité vu que l'habitat est ici très dispersé. Le Troglodyte mignon, spécialiste des milieux forestiers reflète l'omniprésence des bois. De plus, son chant est puissant et très reconnaissable.

Les espèces dont le taux d'occupation est de 90 % sont : la Tourterelle turque, le Pouillot véloce, la Pie bavarde et le Bruant jaune. Nous retrouvons 3 espèces spécialistes des milieux bâtis, une spécialiste des milieux agricoles et une des milieux forestiers. Ceci reflète bien l'imbrication des paysages sur ce carré.

On trouve ensuite à 80 % : la Grive musicienne, la Fauvette grisette et le Moineau domestique. La Grive musicienne et la Fauvette grisette utilisent les arbres et les haies, que ce soit dans les bois où dans les milieux agricoles, ce qui leur confère un large panel d'habitats. Le Moineau domestique est lié aux milieux bâtis.

À 70 %, on trouve l'Alouette des champs, la Bergeronnette grise, le Grimpereau des jardins et le Chardonneret élégant. L'Alouette des champs est liée aux paysages très ouverts, donc aux milieux agricoles. Comme le paysage est de type mosaïque, on la trouve assez bien représentée sur le carré. Le Grimpereau des jardins est lié aux arbres, présents partout. Le Chardonneret élégant peut fréquenter aussi bien les bois clairsemés que les jardins et les vergers. Il est logique qu'il soit bien représenté ici. La Bergeronnette grise est omniprésente en Puisaye. On retrouve là 3 milieux différents.

Les espèces dont le taux d'occupation est de 60 % sont : le Pipit des arbres, le Rougequeue noir et la Mésange bleue. Le Pipit des arbres fréquente les bois, souvent avec coupes, les lisières, les vergers, etc. Le Rougequeue noir est plus lié aux constructions humaines bien représentées ici.

La Mésange bleue, espèce généraliste, est sans doute sous-estimée car elle est plus discrète que la Mésange charbonnière et son chant moins sonore. Ces deux raisons peuvent expliquer qu'elle soit moins contactée.

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>
Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>
Pic vert	<i>Picus viridus</i>
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>
Sittelle torchepot	<i>Sitta europæa</i>
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>

Tableau 4 : liste des 40 espèces contactées au moins une année sur le carré de Fontaines

À 50 %, on note l'Alouette lulu, espèce spécialisée des milieux agricoles. Elle est souvent citée en Puisaye où elle trouve encore des coteaux herbeux avec des arbres.

À 30 %, on trouve le Tarier pâtre, espèce spécialisée des milieux agricoles donc liée aux zones ouvertes avec quelques buissons. Les zones boisées ne lui conviennent pas.

Aucune espèce contactée systématiquement ces six années n'est donc présente sur moins de 30 % du carré. Les espèces les plus régulières ont donc aussi une bonne densité de présence au sein du carré.

Par ailleurs, on constate que les espèces spécialistes d'un milieu sont moins bien représentées. Enfin, les manifestations sonores et/ou territoriales jouent un grand rôle sur la détectabilité des espèces : les espèces abondantes dans ce carré sont donc celles qui sont parmi les plus abondantes et les plus faciles à détecter.

Les 12 espèces les plus contactées quantitativement (effectif maximum enregistré sur les six années) ont un effectif compris entre 10 et 18 individus. Il s'agit du Merle noir (18), du Moineau domestique (14), de la Tourterelle turque et de la Fauvette à tête noire (13), du Pouillot véloce, de la Corneille noire, du Pinson des arbres et du Chardonneret élégant (12), du Rossignol philomèle (11), de l'Alouette des champs, de l'Hirondelle rustique et de la Fauvette grisette (10). Toutes ces espèces ont une répartition allant de 100 % à 70 % sur le carré. Elles sont donc parmi les plus représentées.

Avec un effectif compris entre 5 et 9 individus, on trouve les 7 espèces suivantes : le Bruant jaune (9), le Pigeon ramier et la Grive musicienne (8), le Grimpereau des jardins et la Pie bavarde (7), le Troglodyte mignon (6), la Mésange charbonnière (5). Elles constituent l'autre partie des espèces dont la répartition va de 100 % à 70 %. S'en trouvent exclus le Pipit des arbres et le Rougequeue noir, largement répartis mais en petit nombre.

Pour les effectifs de moins de 5 individus, on trouve 7 espèces : le Coucou gris, l'Alouette lulu, le Pipit des arbres, le Rougequeue noir (3),

la Bergeronnette grise, le Tarier pâtre et la Mésange bleue (2).

Les autres espèces contactées au moins une année sur le carré sont au nombre de 40 (tableau 4).

Beaucoup de ces espèces sont spécialisées, ou en tout cas sont moins généralistes et/ou présentent des manifestations sonores discrètes. Certaines comme le Corbeau freux montrent régulièrement de fortes fluctuations d'effectifs du fait qu'elles sont souvent observées en groupe.

Perspectives

La création de l'EPOB (Étude et protection des oiseaux en Bourgogne) et l'embauche d'un salarié à la LPO Yonne sont l'occasion d'augmenter le nombre de carrés suivis dans l'Yonne et en Bourgogne. Ceci permettra sans doute de tirer des enseignements plus complets en matière d'évolution des effectifs des espèces d'oiseaux communs ce qui n'était pas possible sur un ou deux carrés.

Toute personne intéressée peut suivre un carré. Une aide peut être proposée par un accompagnement au départ.

Le STOC-EPS au niveau national

Voici quelques éléments au niveau national.

Évolution du suivi sur le plan national

Années	Nombre de carrés suivis	Nombre d'observateurs
2001	210	200
2002	620	500
2003	770	650
2004	860	750
2005	900	?
2006	990+	?

Tableau 5 : évolution nationale du nombre de carrés suivis et du nombre d'observateurs concernés.

Nombre d'espèces contactées et effectif

Années	Nombre total d'espèces contactées	Effectif total
2002	233	250 000+
2003	248	300 000
2004	247	350 000
2005	249	?
2006	235	?

Tableau 6 : nombre d'espèces contactées sur le plan national et effectif total.

Le nombre d'espèces contactées se stabilise de 2003 à 2005 et baisse en 2006.

Les espèces parmi les plus communes contactées au niveau national

Nom vernaculaire	Effectif
Étourneau sansonnet	15 229
Corneille noire	13 387
Pinson des arbres	13 283
Merle noir	12 896
Pigeon ramier	11 738
Moineau domestique	11 365
Fauvette à tête noire	10 085
Mésange charbonnière	8 085
Martinet noir	7 341
Hirondelle rustique	7 285

Tableau 7 : liste des dix espèces les plus fréquemment contactées sur le plan national au printemps 2007.

Il s'agit là, non pas des espèces les plus abondantes en France, mais des espèces à la fois abondantes et détectables, ce qui explique notamment la présence du Martinet noir dans cette liste.

L'évolution des populations

S'intéresser aux espèces communes, c'est, mieux peut être qu'avec les espèces rares et menacées, pouvoir rendre compte de la qualité de l'habitat, de par leur large répartition et leurs forts effectifs.

Sur plusieurs années, c'est aussi rendre compte de l'impact des modifications des habitats.

Depuis 2001, que peut-on déjà dire ? Les espèces spécialistes sont en déclin, les espèces généralistes augmentent, et on a 3 à 4 % d'oiseaux en plus chaque année.

On a donc une évolution de la biodiversité en oiseaux vers une uniformisation d'une communauté d'espèces banales, avec de moins en moins d'espèces spécialistes. Ceci va vers un appauvrissement des espèces d'oiseaux.

Conclusion

Ce programme est un outil de surveillance de l'état de santé des populations d'oiseaux. C'est le premier observatoire de la biodiversité qui fonctionne à une échelle nationale en France. Il fait office d'indicateur qui permet d'estimer les variations temporelles des effectifs d'oiseaux communs et de dresser des cartes d'abondance relative au niveau national.

Ce modèle est comparable à des études menées en Grande-Bretagne et aux U.S.A, qui ont déjà mis en évidence le déclin significatif des oiseaux communs dans les milieux agricoles. Combiné aux données climatiques, le STOC-EPS montre le lien qui existe entre le réchauffement climatique et le déclin observé pour bon nombre d'espèces spécialistes.

Pour tout savoir sur ce programme et ses récents résultats, des mises à jour régulières sont consultables à cette adresse : <http://www2.mnhn.fr/vigie-nature/>.

PATRICK DAGNAS.

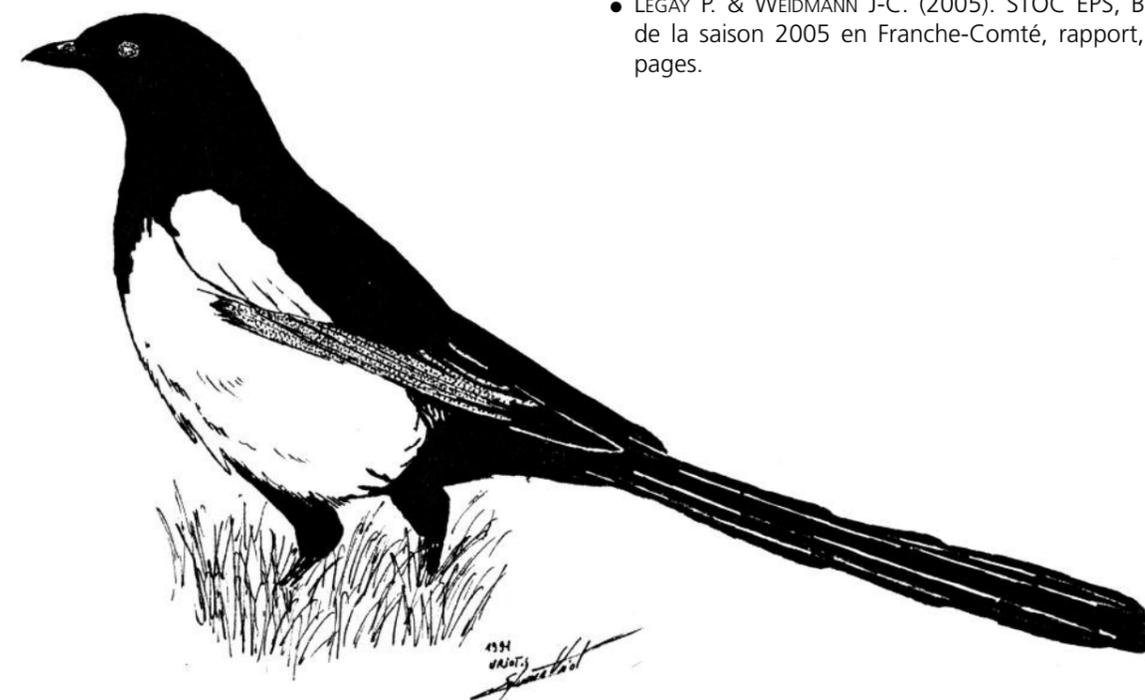
Remerciements

– À Frédéric Jiguet (CRBPO) pour les informations fournies et la relecture du manuscrit.

Bibliographie

● JIGUET F. & JULLIARD R. (2003). Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2002. *Ornithos* 10-5 : 193-201.

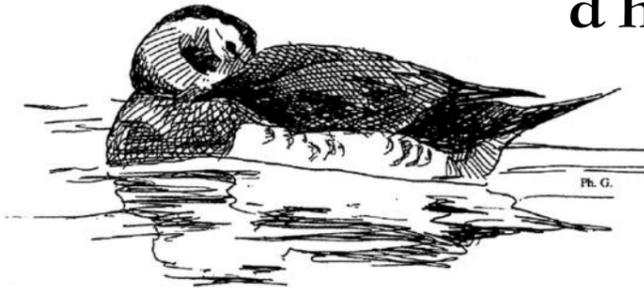
- JIGUET F. & JULLIARD R. (2004). Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2003. *Ornithos* 11-3 : 97-116.
- JIGUET F. & JULLIARD R. (2005). Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2004. *Ornithos* 12-2 : 65-77.
- JIGUET F. & JULLIARD R. (2006). Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2005. *Ornithos* 13-3 : 158-165.
- JIGUET F. & JULLIARD R. (2007). Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2006. *Ornithos* 14-2 : 73-79.
- LEGAY P. & WEIDMANN J-C. (2005). STOC EPS, Bilan de la saison 2005 en Franche-Comté, rapport, 14 pages.



DESSIN DE SYLVAIN URIOT.



5^e rapport du Comité d'homologation régional



En 2006, le CHR a retrouvé sa composition initiale de 8 membres : O. Bardet, P. Dagnas (secrétaire), P. Durllet, J.-M. Frolet, H. Gauche qui remplace J.-C. Laleure, P. Gayet, S. Merle et J. Pitois.

Le nombre de fiches examinées par le CHR s'établit à 83, dont 6 concernent les années antérieures (tableau 1). On constate une légère baisse du nombre de fiches par rapport aux 2 années précédentes. On peut en partie l'attribuer au faible nombre d'observations d'oiseaux rares durant la migration post-nuptiale (graphique 1). Une seule fiche, par exemple, concerne le mois d'octobre. D'autre part, 3 fiches seulement ont été refusées par le CHR soit un taux d'acceptation de 96,4 % : on peut expliquer ce chiffre élevé par une nette amélioration de la qualité des fiches qui nous parviennent, mais également par l'emploi de plus en plus répandu dans la région de la digiscopie qui lève souvent les ambiguïtés possibles sur une espèce. Des demandes de complément d'informations et de précisions sur certaines fiches permettent aussi d'éviter des refus systématiques.

Le présent rapport a pour objectif de présenter une synthèse des observations ornithologiques rares pour la région Bourgogne en 2006. Les espèces rares sont celles qui sont observées moins de 5 fois par an, durant les 5 dernières années. La liste des espèces considérées comme telles ainsi que les fiches d'observation à rédiger sont disponibles auprès des quatre associations ornithologiques départementales (AOMSL, CEOB-L'Aile Brisée, LPO Yonne, SOBA Nature Nièvre) ou téléchargeables sur : <http://lpo.yonne.free.fr/> ou <http://ailebrisee.free.fr>

Les fiches doivent être transmises à Patrick Dagnas, secrétaire du CHR (E-mail : patrick.dagnas@wanadoo.fr) ou à l'un des membres du CHR.

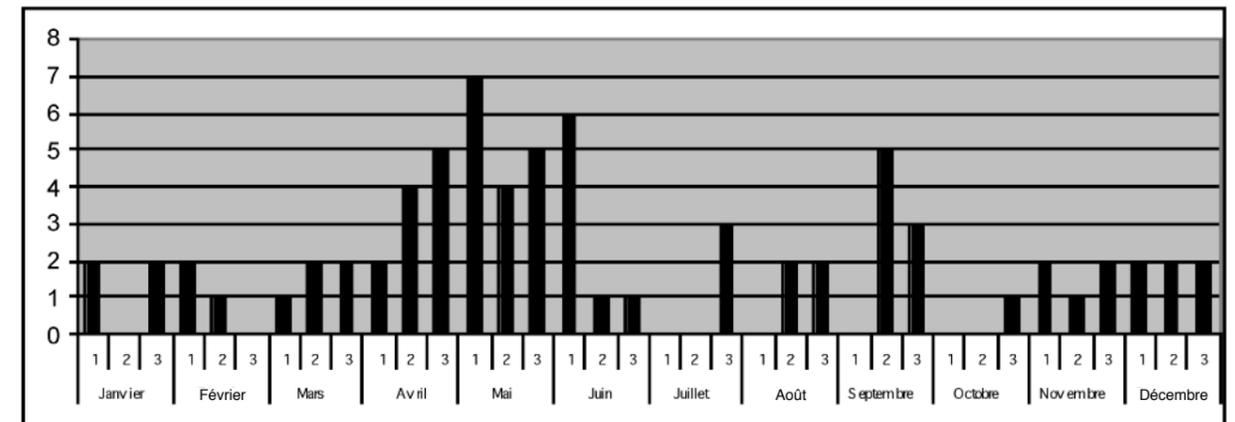
Département	2000 à 2003	2004	2005	2006
Côte-d'Or (21)		1	1	29
Nièvre (58)				16
Saône-et-Loire (71)		2	1	20
Yonne (89)			1	12
Total	0	3	3	77

Tableau 1 : répartition annuelle et départementale des fiches traitées par ce rapport.

La période la plus favorable pour l'observation des raretés en Bourgogne reste le passage migratoire pré-nuptial et plus particulièrement le mois de mai (17 fiches acceptées dont 7 pour la première décennie). C'est en effet, classiquement, à cette période que l'on enregistre

des observations de limicoles peu fréquents pour la Bourgogne.

On retiendra pour ce 5^e rapport du CHR, le nombre de données considérables de Vautours fauves *Gyps fulvus* et l'absence des autres rapaces diurnes. De même, on notera la



Graphique 1 : nombre de fiches acceptées par décennie en 2006 (n = 74).

première homologation pour 6 espèces : le Grèbe esclavon *Podiceps auritus*, le Pluvier guignard *Charadrius morinellus*, le Bécasseau tacheté *Calidris melanotos*, le Goéland marin *Larus marinus*, le Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus* et l'Hypolaïs icterine *Hippolais icterina*.

Données acceptées par le CHR en 2006

En plus du bilan pour 2006, figure dans ce rapport une synthèse de 2000 à 2006 pour les 6 espèces retirées de la liste du CHR à compter du 1^{er} janvier 2007 ; à savoir : le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*, l'Aigrette garzette *Egretta garzetta*, le Bécasseau sanderling *Calidris alba*, la Bécassine sourde *Lymnocyptes minima*, la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* et le Hibou des marais *Asio flammeus*.

L'ordre modifié des différents groupes est celui proposé par la CAF (Commission de l'avi-faune française) qui tient compte des nouvelles données concernant la taxonomie des oiseaux.

À côté du nom latin, la première information entre parenthèses indique le nombre de données suivi du nombre d'individus homologués entre 2000 et 2005 ; la deuxième parenthèse indique le nombre de données, suivi du nombre d'individus en 2006.

Le(s) découvreur(s) (à défaut le rédacteur de la fiche) est mentionné en premier, suivi des dessinateurs et photographes, et des autres observateurs.

Le CHR rappelle que les illustrations (dessins et photographies) et les données présentées sont la propriété entière de leurs auteurs et des observateurs. Ces données doivent être citées comme telles dans la littérature – Oie rieuse, 2 ad. du 2 novembre au 14 janvier 2007 (Thoret & al. in PITOIS & le CHR, 2007).

ANATIDAE

Oie rieuse - *Anser albifrons* (7/54) (1/2)

La sous-espèce albifrons se reproduit dans le nord de la Russie tandis qu'au sud-ouest du Groenland, on trouve la sous-espèce flavirostris. Hivernante et migratrice peu commune en France.

Tintury (58) : 2 ad. du 2 novembre 2006 au 14 janvier 2007 (O. Thoret & al.)

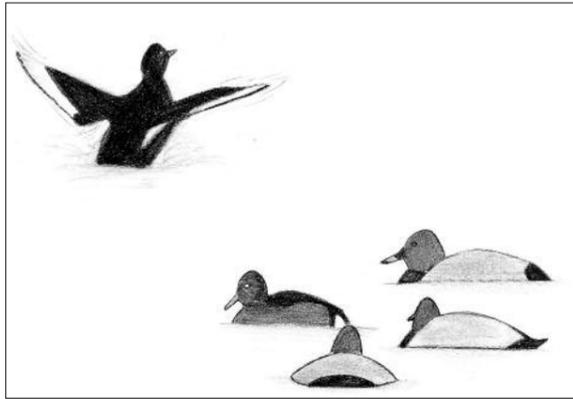
Observées en compagnie d'Oies cendrées. Cette espèce n'avait plus été contactée en Bourgogne depuis 2003, année remarquable avec 48 ind. répartis dans les 4 départements.

Fuligule nyroca - *Aythya nyroca* (12/10) (1/1)

Nicheur en Espagne et en Europe centrale. En France, il niche occasionnellement ; migrateur et hivernant rare.

Les Maillys (21) : 1 mâle ad. le 2 novembre 2006 (A. Rougeron)

Donnée classique pour cette espèce observée chaque année en Bourgogne. Il



FULIGULE NYROCA, LES MAILLY, NOVEMBRE 2006 (A. ROUGERON).

convient de noter rigoureusement les critères distinctifs de ce fuligule (couleur de l'œil et des sous caudales, forme de la tête, onglet...) afin d'éviter les confusions avec d'éventuels hybrides.

Fuligule morillon - *Aythya fuligula* x Fuligule milouinan - *Aythya marila* (1/1) (1/1)

Saint-Symphorien-sur-Saône (21) : 1 fem. ad. le 30 janvier 2006 (D. Lavrut & al.)

Il s'agit du 2^e hybride entre ces 2 espèces validé par le CHR puisqu'un mâle avait déjà été observé en Côte-d'Or le 5 avril 2004 (GAYET & le CHR, 2004).

Macreuse brune - *Melanitta fusca* (6/8) (2/7)

La sous-espèce nominale niche dans les zones circumpolaires arctiques. La zone d'hivernage principalement littorale se situe en Baltique et Mer du Nord; le littoral atlantique constitue sa limite méridionale d'hivernage.

Les Maillys (21) : 1 fem. ou 1A du 8 au 14 janvier 2006 (D. Crozier & al.)

Les Maillys (21) : 6 fem. ou 1A du 21 décembre 2006 au 3 février 2007, puis 2 fem. ou 1A du 15 février au 17 mars 2007 (P. Perrot, A. Rougeron & al.)

Les Maillys (21) : 4 ind. le 26 décembre 2006 (Y. Blanchon & T. Blanchon)

Cette espèce hiverne principalement sur le littoral, mais elle est plus fréquente que la

Macreuse noire (*Melanitta nigra*) à l'intérieur des terres : c'est le cas en Bourgogne.

Ces 2 données consécutives sur le même site des Maillys constituent des dates classiques pour l'espèce, mais la donnée pour l'hiver 2006/2007 est remarquable par le nombre d'individus et par la durée du stationnement (pour ces 2 fiches, on considérera 1 seule donnée avec un maximum de 6 individus).

Harle huppé - *Mergus serrator* (8/12) (1/4)

Nicheur en Europe, surtout au-delà de 55°N. Nicheur occasionnel en France et hivernant peu commun sur le littoral, rocheux principalement.

Charrette (71) : 4 fem. ou imm. le 15 novembre 2006 (G. Gauthier & al.)

Depuis 2002, l'espèce est observée chaque année en Bourgogne. C'est le groupe le plus important noté depuis la création du CHR; l'année 2002 avait permis d'enregistrer 5 individus, mais sur 3 sites différents.

GAVIIDAE

Plongeon catmarin - *Gavia stellata* (6/7) (1/1)

Cette espèce holarctique se reproduit au Groenland, en Islande dans le nord des îles britanniques et s'étend de la Scandinavie à l'est de la Russie. En France, il hiverne sur les zones sableuses et peu profondes du littoral.

La Collancelle (58) : 1 ind. de 1A le 10 décembre 2006 (B. Anglaret & M. Lacroix)

Saint-Marcel (71) : 1 ind. de 1A le 25 novembre 2004 (L. Joly & al.)

L'individu de Saône-et-Loire s'ajoute aux 3 individus homologués sur ce même site durant le mois de décembre 2004 (DURLET & le CHR, 2006).

Pour la 1^{re} fois depuis 2001, on n'enregistre pas de donnée de Plongeon arctique (*Gavia arctica*). Pourtant, avec 9 données pour 8 ind., cette dernière espèce s'avère plus fréquente en Bourgogne que le Plongeon catmarin (*Gavia stellata*).

PODICIPEDIDAE

Grèbe jougris - *Podiceps grisegena* (3/4) (1/1)

La sous-espèce nominale niche en Europe septentrionale, orientale et centrale. Nicheur occasionnel, migrateur et hivernant rare mais régulier en France.

La Truchère (71) : 1 ad. en plumage internuptial le 21 janvier 2006 (B. Müller & al.)

Date classique pour cette espèce dont les apparitions en hiver demeurent toujours rares en Bourgogne.

Grèbe esclavon - *Podiceps auritus* (0/0) (2/2)

Espèce nicheuse de la Scandinavie à la Russie (quelques couples dans le nord de la Grande-Bretagne). Migrateur et hivernant peu commun mais régulier en France.

Neuvy-sur-Loire (58) : 1 ad. en plumage internuptial les 4 et 5 février 2006 (P. Derrien)

Dijon (21) : 1 ind. 1A le 17 décembre 2006 (J.-P. Couasné)

Dijon (21) : 1 ind. 1A du 18 décembre 2006 au 2 janvier 2007 (J. Abel, A. Rougeron & al.)

2 fiches sont parvenues au CHR pour le même individu de Côte-d'Or observé sur le lac Kir. Elles permettent de préciser la période de stationnement de cet oiseau (du 17 décembre au 2 janvier). À noter que cette donnée constitue la 5^e mention pour ce département.



GRÈBE ESCLAVON, DIJON, DÉCEMBRE 2006 (J. PITOIS).

2 individus la même année qui concernent 2 hivers consécutifs : c'est exceptionnel pour le Grèbe esclavon dont il s'agit de la première homologation depuis la création du CHR.

ARDEIDAE

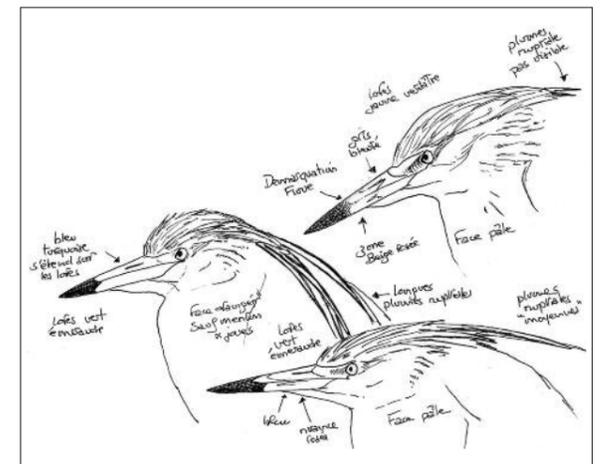
Bihoreau gris - *Nycticorax nycticorax* (3/23) (0/0)

La répartition de cette espèce va du pourtour méditerranéen, à l'Europe de l'Est (République Tchèque, Slovaquie, Hongrie), en passant par les Pays-Bas, l'Allemagne et s'étend jusqu'en Ukraine, Russie et Asie.

Les 3 seules données homologuées par le CHR entre 2000 et 2006 proviennent toutes du site de Neuvy-sur-Loire au niveau de la centrale nucléaire. Cette espèce hiverne chaque année depuis 2003. L'absence de données en 2006 s'explique par le manque de prospection sur le site. D'autres lieux d'hivernage existent probablement en Bourgogne, comme en bord de Saône ou à la limite de la Saône-et-Loire et de l'Allier, département dans lequel l'hivernage se poursuit depuis plus de 10 ans (BRUGIÈRE, 1999).

Crabier chevelu - *Ardeola ralloides* (4/3) (1/3)

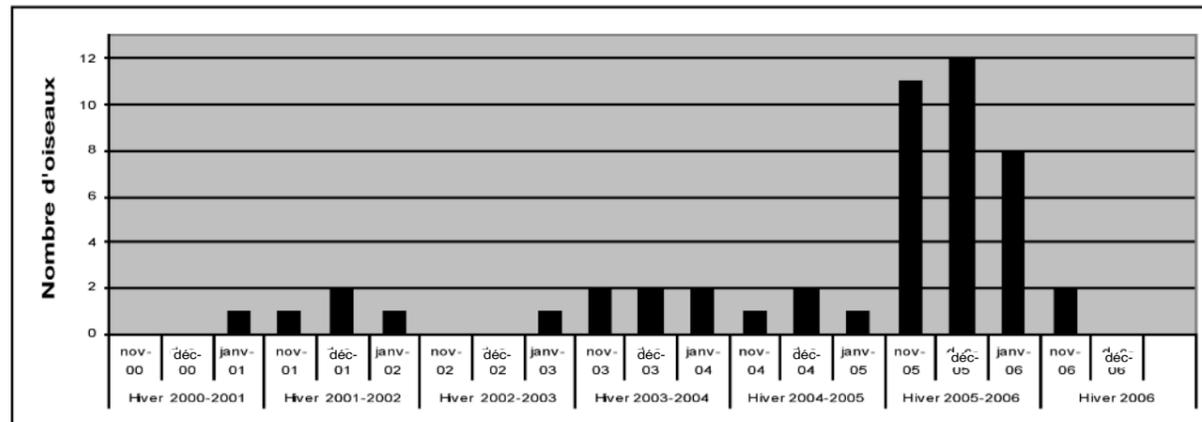
En Europe occidentale, cet ardeidé se reproduit au niveau des pourtours méditerranéens, de la mer Noire et de la mer Caspienne.



CRABIER CHEVELU, OUROUX-SUR-SAÔNE, MAI 2006 (P. GAYET).

En France, l'essentiel de la population se situe en Camargue auquel il convient d'ajouter quelques cas de nidification comme en Brenne, en Dombes et sur la façade atlantique.

Ouroux-sur-Saône (71) : 1 mâle ad. et 2 ind. du 12 au 14 mai 2006 (P. Gayet)



Graphique 2 : données d'hivernage de l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* en Bourgogne, entre 2000 et 2006 (nombre d'individus différents = 24)

L'espèce est quasiment annuelle en Val de Saône ou de Loire lors de la migration pré-nuptiale. Cette donnée est surtout remarquable par le nombre d'individus.

Aigrette garzette - *Egretta garzetta* (12/22) (1/2)

La sous-espèce nominale se reproduit en Europe méridionale, en Afrique et en Asie. En forte augmentation depuis les années 1970.

Saint-Julien-du-Sault (89) : 2 ind. le 30 novembre 2006 (J.-G. Munoz)

La prise en compte des données hivernales de l'Aigrette garzette par le CHR aura permis de mettre en évidence l'hivernage annuel de cette espèce en Bourgogne (graphique 2). Les effectifs demeurent modestes, entre 1 et 12 individus par hiver (maximum en décembre 2005). Seule la Côte-d'Or n'a pas fourni de données, probablement par manque de prospection sur les sites favorables (Val de Saône). Pour les mêmes raisons, seuls 2 individus ont été contactés en 2006; comme pour le Bihoreau gris, le site classique pour cette espèce à Neuilly-sur-Loire dans la Nièvre (13 individus sur la période étudiée dont 8 en novembre et décembre 2005) n'ayant pas été suivi.

THRESKIORNITHIDAE

Ibis falcinelle - *Plegadis falcinellus* (3/3) (0/0)

Cette espèce se reproduit en Europe, principalement à l'est et au sud-est (Russie,

Ukraine et Turquie). Un petit noyau de population a été découvert en Petite Camargue gardoise, avec 14 couples en 2006 (Y. Kayser in RIEGEL J., 2007).

Site privé tenu secret (21) : 1 ad. en plumage nuptial les 20 et 21 mars 2005 (H. Gauche)

Cette donnée parvenue tardivement au CHR est la plus précoce en saison. 2^e mention pour la Côte-d'Or de cette espèce qui n'avait pas été revue depuis 1977 dans ce département. Les 2 précédentes données concernaient la Nièvre (J.-C. Laleure in MERLE & le CHR, 2003 et C. Chapalain in GAYET & le CHR, 2004).

Spatule blanche - *Platalea leucorodia* (4/6) (1/1)

Espèce eurasiatique et africaine dont la distribution s'avère très morcelée. En nette progression en Europe de l'ouest. Nicheuse en France en Loire-Atlantique, en baie de Somme, dans les Landes et en Dombes.

Villeneuve-la-Guyard (89) : 1 juv. les 28 et 29 août 2006 (N. Flamant)

Il s'agit de la 3^e mention pour l'Yonne depuis la création du CHR. Les observations de cette espèce se situent davantage sur l'ouest de la région (Nièvre et Yonne essentiellement) ce qui tendrait à prouver une origine plutôt occidentale de ces individus (Marquenterre, Loire-Atlantique).

ACCIPITRIDAE

Vautour fauve - *Gyps fulvus* (4/51) (6/36)

Espèce nicheuse sur le pourtour méditerranéen, dans les montagnes d'Asie centrale et de l'Inde. En nette augmentation en Espagne et en France (Pyrénées, Causses et Alpes) depuis les années 70.

Santhenay (21) : 8 ind. les 13 et 14 mai 2006 (M. Grimm, S. Klasan & al.)

Bouilland (21) : 5 imm. les 15 et 16 mai 2006 (H. Jacob, O. Mariotte & al.)

Saint-Martin-de-la-Mer (21) : 4 ind. le 15 juin 2006 (O. Bardet)

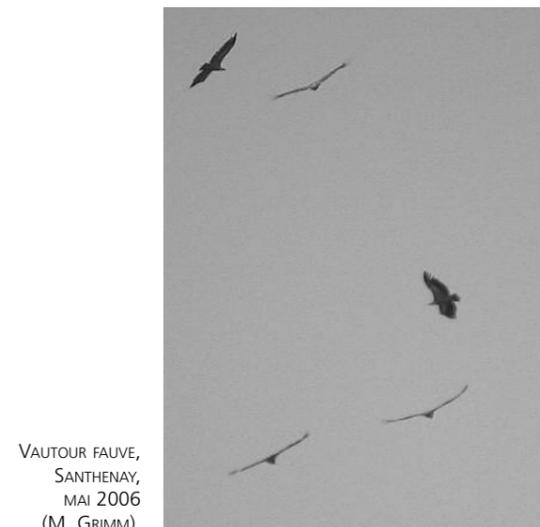
Montliot (21) : 1 ad. et 1 imm. Le 17 mai 2006 (H. Gauche)

Beaumont-la-Ferrière (58) : 1 ad. de plus de 5A, le 26 juillet (F. Chapalain & J. Guinard)

Saint-Gengoux-le-National (71) : 16 ind. dont au moins 10 imm. le 28 mai 2006 (S. Mezani & al.)

Année tout à fait exceptionnelle, d'autant plus que toutes les données de Saône-et-Loire ne sont pas encore parvenues. L'essentiel des observations concerne la Côte-d'Or. La donnée nivernaise est plus surprenante encore puisque ce n'est que la 2^e mention de cette espèce.

Cet erratisme printanier des Vautours fauves a fait et continue à faire couler beaucoup d'encre (TERRASSE, 2006) : s'agit-il d'oi-



VAUTOUR FAUVE, SANTHENAY, MAI 2006 (M. GRIMM).



VAUTOUR FAUVE, SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL, MAI 2006 (L. JOLY).

seaux espagnols en quête de nourriture en raison d'une nouvelle législation sur les charniers? Ou sont-ce plutôt des individus issus des colonies françaises (Pyrénées, Causses, Diois, Baronnies et Verdon) en pleine expansion?

Autrement dit, faut-il s'inquiéter ou, au contraire, se réjouir de l'observation de ces fabuleux planeurs en Bourgogne?

BURHINIDAE

Oedicnème criard - *Burhinus oedicnemus* (1/1) (1/1)

Sa distribution va de l'Europe de l'ouest à l'Ukraine et au Caucase en passant par les Balkans. Nicheur peu commun en France dans les plaines agricoles et les îlots de galets et de sable des cours d'eau.

Pouilly-sur-Loire (58) : 1 ind. le 29 novembre 2006 (J. Pitois)

Il pourrait s'agir d'un oiseau migrateur attardé. Mais il est fort probable que certains oiseaux passent l'hiver en Bourgogne.

Une attention plus particulière portée à cette espèce discrète, durant la période hivernale permettrait de confirmer ce nouveau statut.

CHARADRIIDAE

Pluvier guignard - *Charadrius morinellus* (0/0) (2/9)

Espèce paléarctique des massifs montagneux et de la toundra du nord de l'Europe



PLUVIER GUIGNARD, LA MARCHE, SEPTEMBRE 2006 (P. DERRIEN).

(Écosse, Scandinavie), mais aussi d'Europe centrale et méridionale (Pyrénées, par exemple). Nicheur éteint en France depuis la fin des années 1990. Migrateur rare, mais régulier (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999).

La Marche (58) : 1 ad. en plumage nuptial, 2 ad. en plumage internuptial et 5 juv. le 16 septembre 2006 (P. Derrien & S. Merle)

Les Platières (71) : 1 ind. le 12 septembre 2006 (G. Rochette)

Jamais trouvé bien que cherché très activement lors des journées de comptage national, ce sont finalement 2 observations fortuites qui permettent les premières mentions pour le CHR.

Ces 2 données confirment que le Pluvier guignard est certainement régulier dans notre région lors du passage postnuptial, mais les durées de stationnement réduites, l'étendue

des milieux favorables à prospector et la discrétion de ces oiseaux rendent la tâche extrêmement compliquée.

SCOLOPACIDAE

Bécasseau sanderling - *Calidris alba* (17/19) (10/16)

Le bécasseau sanderling quitte l'extrême nord de l'Europe (région Arctique) pour venir hiverner principalement le long des côtes.

Saint-Léger-Trieu (21) : 1 ind. le 10 mai 2006 (J. Pitois)

Échigey (21) : 1 ind. le 10 mai 2006 (J. Abel)

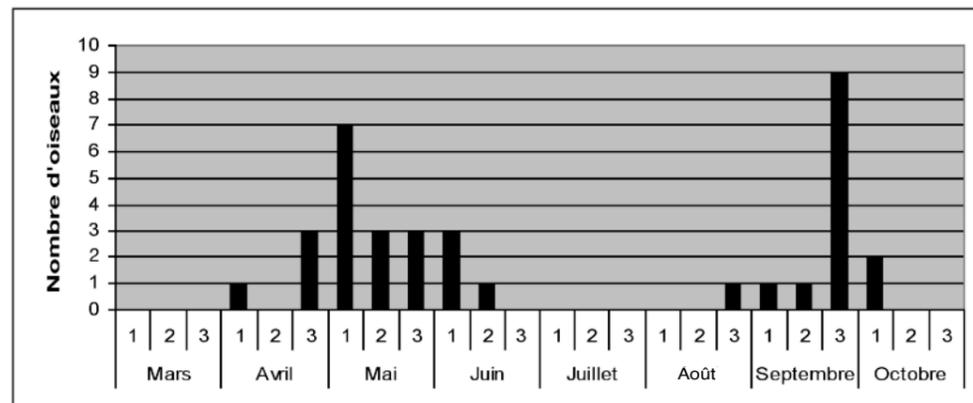
Thois-le-Désert (21) : 3 ind. le 31 mai et le 1^{er} juin 2006 (J. Abel & H. Gauche)

Pouilly-sur-Loire (58) : 2 ad. le 10 mai 2006 (M. Lacroix)

Fretterans (71) : 1 ad. les 27 et 28 avril 2006 (D. Lavrut & M. Heyberger)



BÉCASSEUX SANDERLING, THOISY-LE-DÉSERT, MAI 2006 (H. GAUCHE).



Graphique 3 : phénologie du passage du Bécasseau sanderling *Calidris alba* en Bourgogne, entre 2000 et 2006 (nombre d'individus différents = 24)



BÉCASSEAU SANDERLING, VERGIGNY, JUIN 2006 (A. ROLLAND).

Epervans (71) : 1 ad. en plumage nuptial le 29 avril 2006 (J.-M. Frolet)

Saint-Julien-du-Sault (89) : 1 ad. en mue le 10 mai 2006 (A. Rolland)

Vergigny (89) : 1 ad. quasi nuptial le 1^{er} juin 2006 (A. Rolland)

Vergigny (89) : 1 ad. en plumage nuptial le 9 juin 2006 (A. Rolland)

Saint-Fargeau (89) : jusqu'à 4 juv. entre le 28 septembre et le 6 octobre 2006 (P. Dagnas)

Le passage pré-nuptial de ce limicole a été particulièrement important cette année avec 16 individus.

À noter des dates classiques pour la région aussi bien au passage pré-nuptial (plus abondant) que postnuptial (voir graphique 3). À noter la présence simultanée de 5 ind. le 10 mai répartis sur 4 sites dans 3 départements différents.

L'observation de ce limicole en Bourgogne est fortement conditionnée par les niveaux d'eau au moment de son passage (2

oiseaux seulement en 2003 contre 16 en 2006). Cependant avec 27 données concernant 35 oiseaux entre 2000 et 2006, on peut considérer que le Bécasseau sanderling ne fait plus partie des oiseaux rares de notre région. D'autant plus que sa distribution s'avère très homogène entre chacun des départements (10 dans la Nièvre, 9 dans l'Yonne, 8 en Saône-et-Loire et 8 en Côte-d'Or).

Bécasseau de Temminck - *Calidris temminckii* (18/29) (4/10)

Nicheur en Arctique, Scandinavie et est de la Sibérie, le Bécasseau de Temminck est un migrateur rare en France.

Échigey (21) : 1 ind. le 29 juillet 2006 (A. Rougeron & J. Pluchard)

Échigey (21) : 1 ind. le 31 août 2006 (A. Rougeron)

Thois-le-Désert (21) : 1 ad. en plumage nuptial le 31 mai et le 1^{er} juin 2006 (H. Gauche & J. Abel)

Saint-Fargeau (89) : 1 ad. et 6 juv. entre le 28 septembre et 1^{er} octobre 2006 (P. Dagnas)

Après 2004 et 2005, encore une année exceptionnelle pour le Bécasseau de Temminck, en particulier lors du passage post-nuptial. Un nouveau groupe de 7 individus a été observé le 28 septembre 2006.

En effet, 7 individus s'étaient déjà rassemblés le 7 mai 2004, à Fretterans en Saône-et-Loire (J.-P. Paul in DAGNAS & le CHR, 2006) dont 6 figurent déjà dans le 3^e rapport du CHR (DURLET & le CHR, 2006). D'où la modification dans le présent bilan : 18/29 au lieu de 19/35.

Bécasseau tacheté - *Calidris melanotos* (0/0) (2/2)

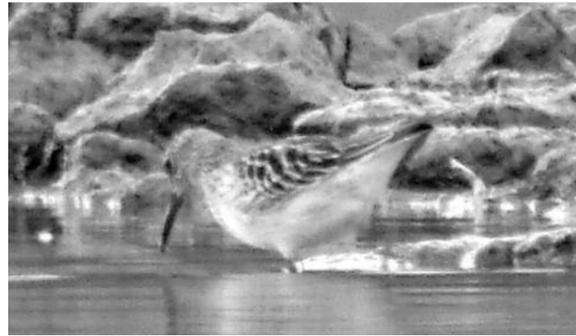
Nicheur dans l'Arctique nord-américain et en Sibérie. Il s'agit du bécasseau néarctique le plus commun en France.

Échigey (21) : 1 juv. du 15 au 22 septembre 2006 (A. Rougeron & al.)

Tintury (58) : 1 juv. du 13 au 14 septembre 2006 (M. Lacroix, D. Dupuy & al.)



BÉCASSEAU DE TEMMINCK, THOISY-LE-DÉSERT, MAI 2006 (H. GAUCHE).



BÉCASSEAU TACHÉTÉ, TINTURY, SEPTEMBRE 2006 (D. DUPUY).

Ce sont les 2 premières mentions pour le CHR puisque le bécasseau tacheté ne fait plus partie de la liste du CHN depuis le 1^{er} janvier 2006.

Il existait déjà 6 données en Bourgogne validées par le CHN entre 1988 et 2002 (3 dans l'Yonne et 3 en Saône-et-Loire).

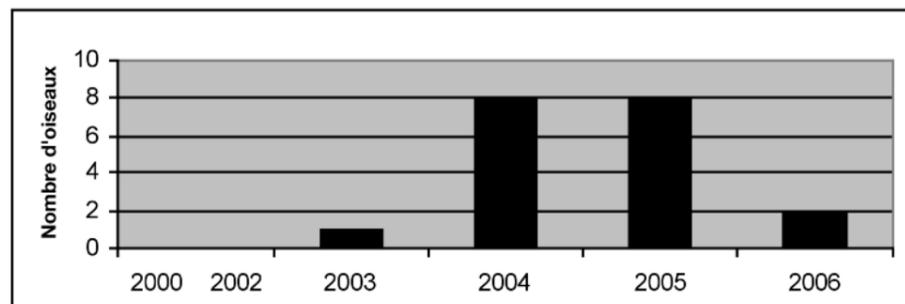
S'il s'agit d'une première pour la Nièvre (MERLE, 2004), alors que la Côte-d'Or enregistre sa 2^e mention pour l'espèce, dont une non circonstanciée. À noter que les dates sont classiques et qu'un oiseau a été noté dans le département voisin du Loiret entre le 11 et le 13 septembre 2006.

Bécassine sourde – *Lymnocyptes minimus* (9/17) (2/2)

Niche de la Fennoscandie à la Sibérie orientale. Migratrice et hivernante peu commune en France. Espèce discrète qui passe la plupart du temps inaperçue.

Tintury (58) : 1 ind. le 25 mars 2006 (M. Lacroix)

Torcy (71) : 4 ind. entre le 5 et le 11 février 2005 (L. Triboulin)

Graphique 4 : données annuelles de Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) en Bourgogne entre 2000 et 2006

La Celle-en-Morvan (71) : 1 ind. le 7 février 2006 (S. Bourgoing & D. Lerat)

L'observation de la Nièvre rappelle celle de l'an dernier sur le même site et par le même observateur le 10 avril 2005. À noter également que la donnée de 2005 de Saône-et-Loire concerne un site déjà fréquenté par au moins 5 individus à l'automne 2004.

ERRATUM : Dans le 4^e rapport du CHR (DAGNAS & le CHR, 2006), il faut lire : « **Vix (21)** : 1 ind. du 24 au 30 décembre 2005 (J.-P. Couasné & O. Milley) »

Si l'on s'en tient aux critères définis par le CHR pour définir la rareté d'une espèce en Bourgogne, on doit convenir qu'avec 11 données pour 19 individus entre 2000 et 2006, cette espèce appartient bien à cette catégorie (graphique 4). Mais compte tenu des données cynégétiques très certainement abondantes qui ne nous parviennent que de façon sporadique et des mœurs extrêmement discrètes de ce limicole, la Bécassine sourde a été retirée de la liste des oiseaux rares de notre région.

Barge rousse - *Limosa lapponica* (10/14) (3/3)

La sous-espèce nominale niche en Scandinavie et en Russie. Migratrice et hivernante peu commune en France, principalement sur les vasières littorales.

Tracy-sur-Loire (58) : 1 ind. le 27 mai 2006 (Y. Bolnot & D. Migneau)

Tintury (58) : 1 juv. le 13 septembre 2006 (M. Lacroix & al.)

Saint-Fargeau (89) : 1 ad. du 28 septembre au 1^{er} octobre 2006 (P. Dagnas)

Tout comme l'an dernier, sur les 3 observations de Barge rousse, 2 concernent la Nièvre dont une à Tintury et une en bord de Loire. Les dates sont classiques pour cette espèce avec un passage pré-nuptial en mai et un passage post-nuptial en septembre. Par contre, comme en 2005, c'est cette 2^e période qui apporte le plus de données.

TOURNEPIERRE
À COLLIER,
LA CHARITÉ-SUR-
LOIRE,
MAI 2006
(P. DERRIEN).

Tournepierrre à collier - *Arenaria interpres* (4/5) (3/3)

Ce limicole niche de la Scandinavie au nord de l'Europe et jusqu'au Groenland. En France, lors de la migration, il fréquente surtout le littoral atlantique.

Thoisy-le-Désert (21) : 1 ad. en plumage nuptial le 3 juin 2006 (H. Gauche & al.)

Nevers (58) : 1 ad. en plumage nuptial le 18 août 2006 (J.-N. Sablayrolles)

La Charité-sur-Loire (58) : 1 ad. en plumage nuptial le 21 mai 2006 (P. Derrien)

3 données pour cet oiseau typiquement littoral : c'est assez inhabituel pour cette espèce rare en Bourgogne (8^e mention en Côte-d'Or). On note pour la 1^{re} fois depuis la création du CHR, 2 données en période pré-nuptiale.

Phalarope à bec étroit - *Phalaropus lobatus* (2/2) (1/1)

Nicheur en Arctique (dont l'Islande) et dans le nord de la Grande Bretagne. Migrateur rare en France.

Échigey (21) : 1 mâle ad. en plumage nuptial, le 1^{er} juin 2006 (A. Rougeron, S. Guillebault, J. Abel & al.)

Une nouvelle donnée en provenance de Côte-d'Or (4^e mention pour ce département) après celle de l'an dernier et l'observation



nivernaise de 2004. Pour rappel, avant ces 3 dernières observations consécutives, l'espèce n'avait pas été vue dans la région depuis 70 ans (La Comble (de), 1995). La période pré-nuptiale, peu habituelle pour l'espèce en France (S. Reeber in ZUCCA & le CMR, 2007), a permis d'observer cet oiseau avec son plus splendide plumage.

PHALAROPE
À BEC ÉTROIT,
ÉCHIGEY,
JUN 2006
(S. GUILLEBAULT).

LARIDAE

Mouette mélanocéphale - *Larus melanocephalus* (12/14) (9/20)

Nicheuse en expansion en Europe de l'ouest et en Europe centrale, en lien avec le déclin observé sur les principaux sites de nidification en mer Noire.

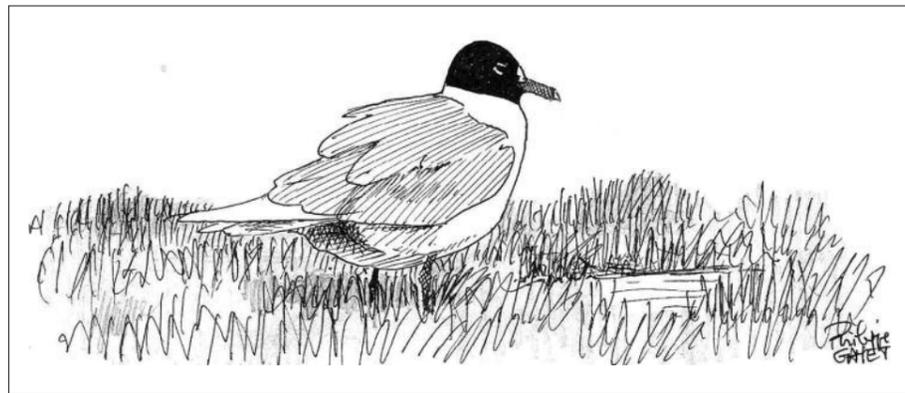
En France, où sa répartition progresse (Loire, par exemple), elle niche surtout sur le pourtour méditerranéen (N. Sadoul & C. Pin in RIEGEL J., 2007).

Dijon (21) : 1 juv. du 31 juillet au 5 août 2006 (J. Abel & al.)

Germigny-sur-Loire (58) : 2 ind de 2^e été le 7 mai 2006 (M. Lacroix & S. Merle)



MOUETTE MÉLANOCÉPHALE, POUILLY-SUR-LOIRE, OCTOBRE 2006 (P. DERRIEN).



MOUETTE MÉLANOCÉPHALE,
MARS 2006 (P. GAYET).

Pouilly-sur-Loire (58) : 1 juv. du 24 au 26 octobre 2006 (P. Derrien & J. Pitois)

Epervans (71) : 3 ind. (1 ad., 1 ind. de 1^{er} été, 1 ind. de 2^e été), le 23 avril 2006 (J.-M. Frolet)

Saunières (71) : 4 ind. (2 ind. de 1^{er} été, 2 ind. de 2^e été), le 25 avril 2006 (J.-M. Frolet)

Saint-Loup-de-Varennes (71) : 5 ind. (4 ind. de 3^e année, 1 ind. de 2^e année) le 18 avril 2006 (P. Gayet)

Varennes-le-Grand (71) : 2 ad. en plumage nuptial, le 28 mars 2006 (P. Gayet)

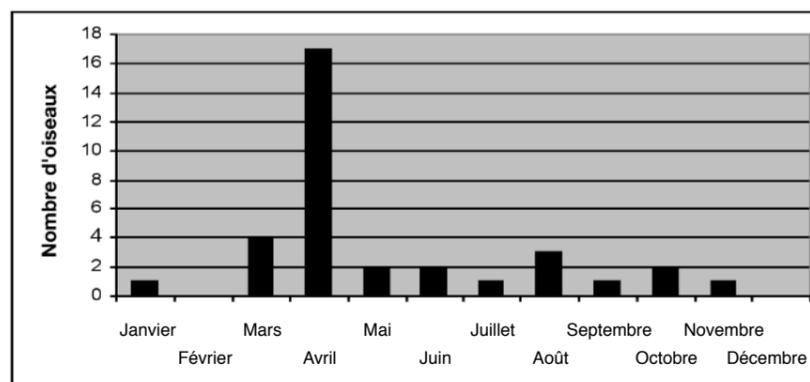
Saint-Julien-du-Sault (89) : 1 ad. en plumage nuptial, le 22 juin 2006 (A. Rolland & al.)

Vergigny (89) : 1 ad. en plumage nuptial, le 15 mars 2006 (A. Rolland)

Les données pour l'année 2006 confirment l'expansion de l'espèce et justifient pleinement le choix du CHR de ne plus l'inscrire sur la liste des oiseaux rares de Bourgogne à compter du 1^{er} janvier 2007.

En 2006, la Mouette mélanocéphale a été observée dans tous les départements. On

Graphique 5 :
données mensuelles
de Mouette mélanocéphale
(*Larus melanocephalus*)
en Bourgogne entre 2000 et 2006.



peut penser que l'origine de ces oiseaux est à la fois méditerranéenne (remontée de la Saône) et atlantique (remontée de la Loire) d'où le statut privilégié de la Saône-et-Loire avec 14 individus contactés en 2006 (cela correspond au nombre d'oiseaux que le CHR avait validé avant 2006).

Pour cette espèce, on compte depuis 2003 (pas de fiches homologuées entre 2000 et 2002), 21 données pour 34 oiseaux, dont 23 pour la Saône-et-Loire.

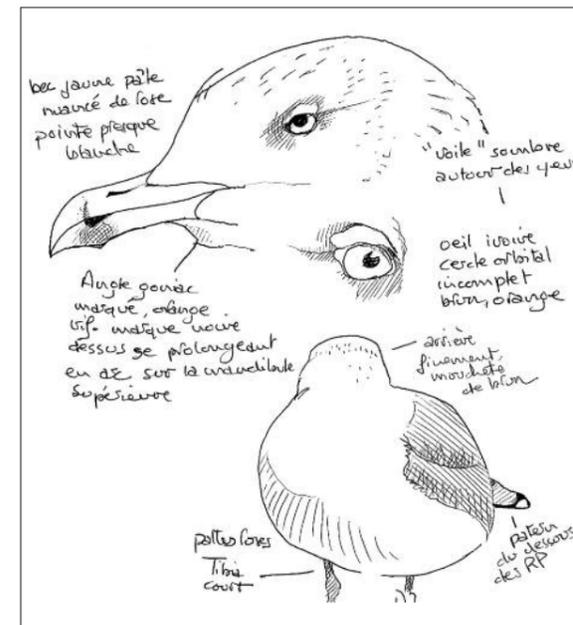
Si la moitié des individus a été contactée au mois d'avril, la Mouette mélanocéphale, même en très faible effectif peut être observée en Bourgogne quelle que soit la période de l'année; exception faite des mois de février et décembre (voir graphique 5).

Goéland marin - *Larus marinus* (1/1) (0/0)

Nicheur sur les rives orientales et occidentales de l'Atlantique nord. En nette augmentation, il occupe quasiment tout le littoral Manche-Atlantique.



GOÉLAND MARIN, VILLENEUVE-LA-GUYARD, MARS 2005 (J.-P. SIBLET).



GOÉLAND ARGENTÉ, CHALON-SUR-SAÔNE, FÉVRIER 2006 (P. GAYET).

Villeneuve-la-Guyard (89) : 1 imm. de 1^{er} hiver le 4 mars 2005 (J.-P. Sibley)

Il s'agit d'une première pour le CHR, il faut dire que les mentions de Goéland marin sont extrêmement rares à l'intérieur des terres (SIBLET J.-P., 2005).

Goéland argenté - *Larus argentatus* (3/3) (1/1)

La sous-espèce nominale se répartit de la Scandinavie à la péninsule de Kola (Russie). De l'Europe occidentale à l'Islande, c'est la sous-espèce "argenteus" qui se reproduit.

Chalon-sur-Saône (71) : 1 ad. en plumage internuptial les 15 et 16 février 2006 (P. Gayet)



Il ne s'agit que de la 3^e donnée pour cette espèce. Les difficultés d'identification des immatures de goéland expliquent très certainement le faible nombre de mentions. Les 2 précédentes observations concernaient la période automnale.

STERNIDAE

Sterne hansel - *Gelochelidon nilotica* (5/9) (3/3)

Outre le bassin méditerranéen, l'espèce est également présente en mer Noire et en petit nombre en mer du Nord. En France, elle est en forte diminution en Camargue et c'est un site dans l'Hérault qui accueille le gros des effectifs (N. Sadoul in RIEGEL J., 2007).

Blanzay (71) : 1 ad. en plumage nuptial, le 26 juin 2004 (C. Gentilin)

Lux (71) : 1 ad. le 17 avril 2006 (P. Gayet)

Saunières (71) : 1 ad. le 27 avril 2006 (P. Gayet)

Ouroux-sur-Saône (71) : 1 ad. le 10 juin 2006 (L. Joly)

Compte-tenu de la rareté de la Sterne hansel dans les régions continentales, ces 3 nouvelles données de Saône-et-Loire auxquelles s'ajoute la donnée tardive de 2004 sont remarquables. Cependant, cette espèce n'est vue qu'en période pré-nuptiale en Bourgogne (mi-avril à fin juin) et elle reste plus fréquente à l'intérieur des terres que la Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*).

D'après les données du CHR, on peut penser que le passage de cette espèce dans l'est de notre région est régulier (bassin de la Saône).

Sterne caspienne - *Sterna caspia* (2/3) (1/1)

Nicheuse sur le littoral de la Baltique, en Europe de l'est et depuis quelques années en Camargue. Elle hiverne en Afrique.

Neuvy-sur-Loire (58) : 1 ad. en plumage nuptial le 7 mai 2006 (P. Derrien)

La Sterne caspienne est observée en Bourgogne pour la 3^e année consécutive. Cette observation rappelle celle du 12 mai 2004 à



STERNE CASPIENNE, BELLEVILLE-SUR-LOIRE, MAI 2006 (P. DERRIEN).

quelques kilomètres en amont à Pouilly-sur-Loire (S. Merle & C. Chapalain in DURLET & le CHR, 2006).

STRIGIDAE

Hibou des marais - *Asio flammeus* (9/26) (3/3)

La sous-espèce nominale se reproduit en Eurasie et en Amérique du nord. En France, le Hibou des marais ne niche qu'en faible nombre, principalement dans la partie nord du pays.

Marnay (71) : 1 ind. le 17 avril 2006 (P. Gayet)

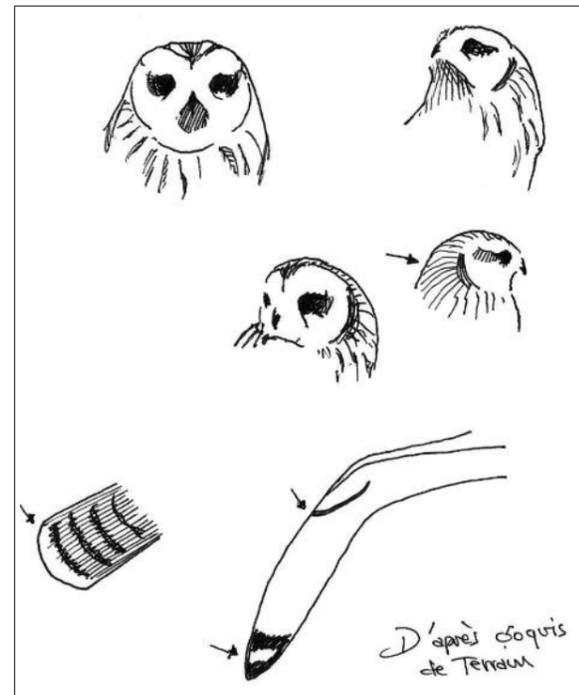
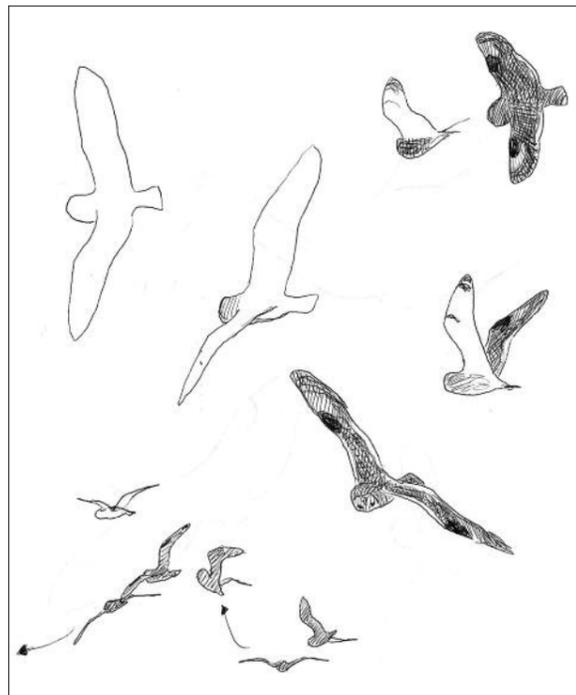
Saint-Maurice-en-Rivière (71) : 1 ind. le 15 mars 2006 (P. Gayet)

Géanges (71) : 1 ind. les 2, 16 et 28 décembre 2006 (B. Grand)

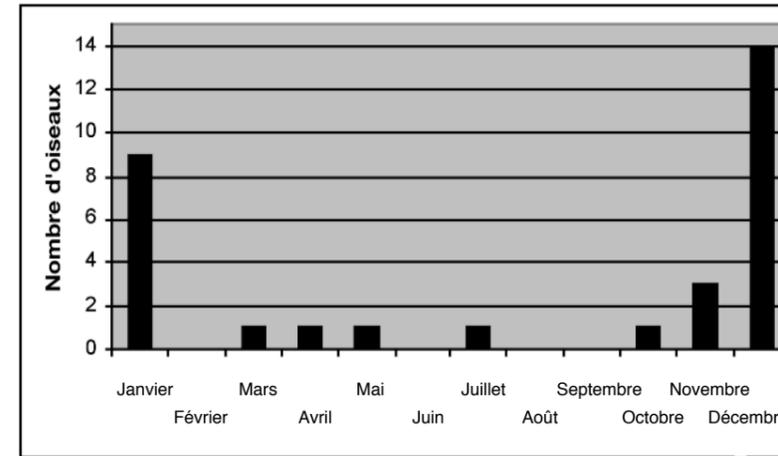
3 données supplémentaires en provenance de Saône-et-Loire en 2006, ce qui porte à 27 le nombre d'individus pour ce seul département depuis la création du CHR. Le statut de cette espèce est à présent mieux connu. Depuis 2002, il n'a été trouvé hivernant qu'en Saône-et-Loire, avec jusqu'à 13 individus sur le même dortoir (FEUVRIER & al., 2005).

Seulement quelques données printanières en Côte-d'Or et Saône-et-Loire permettent de penser qu'il doit nicher occasionnellement en Bourgogne; par exemple un jeune mâle tout juste volant percuté par un véhicule le 22 juillet 2004 et soigné en centre de soins (DURLET & le CHR, 2006). À noter qu'il s'agit de l'espèce dont les fiches d'homologation ont entraîné le plus de refus (10 données concernant 11 individus), en raison des descriptions délicates à établir pour le distinguer du Hibou moyen-duc (*Asio otus*).

HIBOU DES MARAIS, MARNAY ET SAINT-MAURICE-EN-RIVIÈRE, MARS ET AVRIL 2006 (P. GAYET).



D'après esquisses de Terrau



Graphique 6 : données mensuelles d'Hibou des marais (*Asio flammeus*) en Bourgogne entre 2002 et 2006.

MOTACILLIDAE

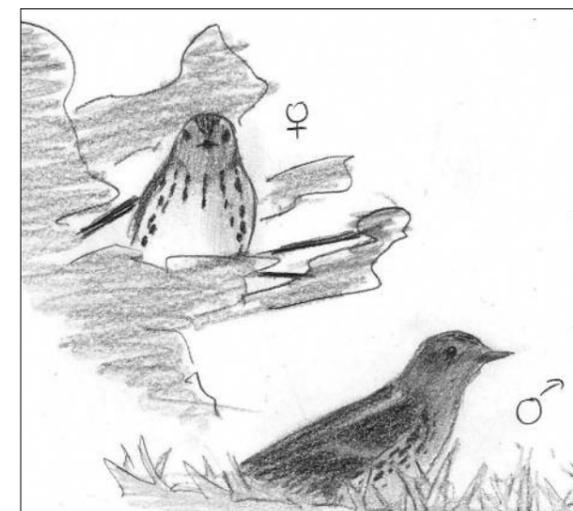
Pipit à gorge rousse - *Anthus cervinus* (0/0) (2/5)

Niche du nord de la Scandinavie à l'Alaska et dans toute la partie nord de la Sibérie. En France, c'est un migrateur rare, mais régulier.

Saint-Jean-de-Bœuf (21) : 4 ind. dont 2 de "type" mâle et 2 de "type" femelle, le 1^{er} mai 2004 (A. Rougeron)

Saint-Maurice-en-Rivière (71) : 1 ind. de "type" mâle le 2 mai 2006 (S. Mezani)

Il s'agit des premières mentions validées du Pipit à gorge rousse depuis la création du CHR. En effet, 3 observations avaient été refusées au préalable. À noter, les dates quasiment similaires pour ces 2 données. Il est en revanche très difficile sur le terrain de distinguer de façon certaine les mâles des femelles. Même s'il semble établi que les mâles possèdent en moyenne davantage de orange et des stries sombres de moindre ampleur sur la poitrine, des chevauchements entre les 2 sexes sont possibles. Donc, on s'en tiendra à "type" femelle ou "type" mâle.



PIPIT À GORGE ROUSSE, SAINT-JEAN-DE-BOEUF, MAI 2006 (A. ROUGERON)

En France, on trouve l'espèce nicheuse dans l'arc alpin, les Pyrénées, en Corse et localement dans le Massif central et les Vosges. L'Accenteur alpin hiverne à plus basse altitude dans les milieux rocheux.

PRUNELLIDAE

Accenteur alpin - *Prunella collaris* (7/10) (0/0)

En France, on trouve l'espèce nicheuse dans l'arc alpin, les Pyrénées, en Corse et localement dans le Massif central et les Vosges. L'Accenteur alpin hiverne à plus basse altitude dans les milieux rocheux.

Baulme-la-Roche (21) : 1 ind. le 6 janvier 2006 (J. Abel & G. Bédriens)

L'individu contacté sur ce site est très probablement 1 des 2 individus trouvés le 30 octobre 2005 et revu notamment le 5 novembre 2005 (C. Cure & G. Bédriens, in DAGNAS & le CHR, 2006). On peut considérer que cette espèce a donc en partie hiverné sur ce site.

SYLVIIDAE

Rousserole verderolle - *Acrocephalus palustris* (2/2) (1/1)

Elle se reproduit en Europe centrale et orientale, surtout. Mais, elle atteint au nord le



sud de la Scandinavie et à l'est s'étend en Russie jusqu'au cours supérieur de la Volga et en Transcaucasie en Asie.

Athée (21) : 1 mâle chanteur, le 5 juin 2006 (A. Rougeron)

Une donnée intéressante pour cette espèce puisque la Bourgogne se situe à la marge de sa zone de reproduction. Pour la validation par le CHR, les critères observables sur le terrain distinctifs avec la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*), tels que la couleur du croupion, la projection primaire doivent être complétés par des mesures biométriques en cas de capture (longueur d'aile et émargination de la RP2) ou par une description précise du chant (syllabes, imitations, et surtout rythme...) (voir article "Homologuer la Rousserolle verderolle au chant").

Hypolaïs icterine - *hippolais icterina* (0/0) (1/1)

Nicheur des côtes de la mer du Nord jusqu'à la Sibérie occidentale. En France, la limite nord-est de cette espèce se contracte progressivement de sorte qu'elle est considérée comme éteinte en Bourgogne depuis le début des années 1990.

Gurgy (89) : 1 ind. le 17 août 2006 (S. Rolland)

1^{re} mention homologuée de l'Hypolaïs icterine depuis la création du CHR. Toujours difficile à distinguer sur le terrain de l'Hypolaïs polyglotte (sauf chant), cette espèce discrète en dehors de la période de reproduction passe très probablement inaperçue au moment de la migration.

Fauvette passerinette - *Sylvia cantillans* (1/1) (1/1)

La sous-espèce cantillans niche en Europe méditerranéenne. En France, elle occupe la région méditerranéenne au sens large, jusqu'aux contreforts des Alpes et du Massif central. En Corse, c'est la sous-espèce moltonii qui est présente.

Lacanche (21) : 1 mâle ad. le 7 avril 2006 (S. Klasan & al.)

La Côte-d'Or apporte une nouvelle observation de la Fauvette passerinette après

la femelle de l'an dernier (JACOB, 2005). Il s'agit donc de la 4^e mention pour la Bourgogne puisque la Nièvre a fourni 2 données en 1989 et 1993 (CLAVIER & AMAT, 1996).

Les photos plaident en faveur de la sous-espèce cantillans, (gorge, poitrine et haut du ventre rose orangé et fine moustache blanche), la plus répandue en France (DUQUET & FLITTI, 2007). Cette mention est plus précoce que les 3 précédentes (toutes au mois de mai) et concerne très certainement un individu en migration.

Il n'en reste pas moins qu'avec la nidification de la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) en Saône-et-Loire (MEZANY, 2005), l'observation de cette dernière en 2005 dans la Nièvre (S. et N. Coquery in DAGNAS & le CHR, 2006) et la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) dans le même département (F. Desjardins in GAYET & le CHR, 2004), le genre Fauvette constitue un des événements ornithologiques marquants du début des années 2000 en Bourgogne.

REMIZIDAE

Rémiz penduline - *Remiz pendulinus* (3/15) (2/6)

Cette espèce se reproduit à travers toute l'Europe, de la Russie à la Péninsule ibérique. Nicheuse rare en France, migratrice et hivernante peu commune.

Thomirey (21) : 5 ind. le 8 avril 2006 (P. Leclaire)

Fontaine-Française (21) : 1 ind. le 18 avril 2006 (D. Crozier)

Ces 2 mentions sont originales puisqu'elles ont eu lieu lors de la migration pré-nuptiale. Les précédentes mentions se situant en septembre et octobre, périodes bien plus favorables pour contacter la Rémiz penduline.

EMBERIZIDAE

Bruant fou - *Emberiza cia* (5/7) (1/1)

La forme nominale de ce bruant occupe le pourtour méditerranéen.



BRUANT FOU, VÉRON, MARS 2006 (C. LAIR).

En France, il préfère les milieux ensoleillés de moyenne montagne à végétation rase (Vosges, Alpes, Massif central, Pyrénées et pourtour méditerranéen).

Véron (89) : 1 mâle. le 1^{er} mars 2006 (C. Lair)

Les observations se rapportant à cette espèce ne concernent que la période hivernale (du 16 novembre au 1^{er} mars).

Le Bruant fou est observé chaque année depuis 2002.

Données de 2006 non homologuées par le CHR :

Fuligule nyroca - *Aythya nyroca* : Les Mailly (21) : 1 mâle ad. le 19 janvier 2006 (description incomplète, notamment l'onglet du bec et la couleur de l'œil ne permettant pas d'exclure un hybride)

Plongeon catmarin - *Gavia stellata* : Rouvres-en-plaine (21) : le 8 novembre 2006 (manque de description ; la fiche ne permet pas d'exclure le Plongeon arctique)

Vautour fauve - *Gyps fulvus* : Dampierre-en-montagne (21) : 40 +/- 5 ind. le 15 juin 2006 (description incomplète qui ne permet pas d'exclure d'autres "grands" rapaces)



Données soumises à homologation nationale :

Erismature rousse - *Oxyura jamaicensis* : Martigny-le-Comte (71) : 1 mâle 1^{er} hiver, 11 novembre 2002 (C. Gentilin) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

Buse féroce - *Buteo rufinus* : Cirey-lès-Nolay (21) : 1 ind. le 23 janvier 2005 - Refusée par le CHN (Frémont & al. 2007)

Buse pattue - *Buteo lagopus* : Blanzay (71) : percutée par une voiture, morte en centre de soins, le 11 décembre 2004 (G. Moynes fide P. Durllet) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2007)

Aigle criard - *Aquila clanga* : Charbonnière (89) : 1 ad. le 29 mars 2006 (P. Leclaire) - En cours d'examen.

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* : Localité tenue secrète (21) : mâle ad. du 30 avril au 4 juin 2005 (J.-L. Dessolin) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2007)

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* : Localité tenue secrète (21) : mâle ad. du 10 avril au 12 juin 2004 (J.-L. Dessolin) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* : Localité tenue secrète (21) : mâle ad. du 16 mai au 23 juillet 2003 (O. Bardet, J.-L. Dessolin) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* : Localité tenue secrète (21) : mâle ad. le 2 mai 2002 (S. Bouget, J.-L. Dessolin) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* : Localité tenue secrète (21) : mâle ad. du 8 mai au 10 juin 2001 (G. Boisson) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* : Localité tenue secrète (21) : mâle ad. du 30 avril au 15 août 2000 (G. Boisson, J.-L. Dessolin) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* : Localité tenue secrète (21) : mâle ad. du 17 avril au 24 mai 1999 (G. Boisson, J.-L. Dessolin)



& al.) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* : Localité tenue secrète (21) : mâle ad. du 29 mars au 21 juillet 1998 (G. Boisson & al.) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* : Localité tenue secrète (21) : mâle ad. du 6 au 20 juillet 1997 (G. Boisson) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

Grue demoiselle - *Grus virgo* : Fretterans (71) : 1 ind. du 26 mai au 31 août 2004 (S. Mezani & al.) - Acceptée par le CHN en catégorie E (Frémont & al. 2006)

Outarde barbue - *Otis tarda* : Moulin-sur-Ouane et Leugny (89) : fem. imm. du 27 janvier au 27 mars 2005 (P. Dagnas, N. Durand, J.-P. Leau, A. Rolland) - Acceptée par le CHN en catégorie E (Frémont & al. 2007)

Vanneau sociable - *Vanellus gregarius* : Thoisy-le-Désert (21) : 1^{er} hiver du 13 au 17 novembre 2005 (O. Bardet & al.) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2007)

Bécasseau falcinelle - *Limicola falcinellus* : Blanzay (71) : 1 juv. le 31 août 2002 (C. Gentilin) - Acceptée par le CHN (Frémont & al. 2006)

JOHANN PITOIS & LE CHR.

Bibliographie

- BRUGIÈRE D. (1999). Hivernage du Bihoreau gris dans le Val d'Allier et le moyen Val de Loire. *Alauda* 67-1 : 73-74.
- CHAPALAIN C. & F., & DUPUY D. (2005). Présence d'un Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* et d'un Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus* sur la Loire. Deux nouvelles espèces pour la Bird List du département de la Nièvre. *Nature Nièvre* 13 : 21-22.
- CLAVIER J.-L. & AMAT A. (1996). À propos de deux apparitions de la Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* (Pall.) dans la Nièvre. *Nature Nièvre* 4 : 3-6.
- DAGNAS P. & LE CHR (2006). Les oiseaux rares en Bourgogne : 4^e rapport du Comité d'homologation régional. *Nature Nièvre* 13 : 38-47.

- DUQUET M. & FLITTI A. (2007). Eléments d'identification de la Fauvette passerinette orientale *Sylvia cantillans albistriata*. *Ornithos* 14-3 : 164-171.
- DURLET P. & LE CHR (2006). Les oiseaux rares en Bourgogne : 3^e rapport du Comité d'homologation régional. *Bourgogne Nature* 3 : 29-37.
- FEUVRIER B., MICHELAT D. & VASLIN M. (2005). Afflux record de Hiboux des marais *Asio flammeus* en France au cours de l'hiver 2002-2003. *Ornithos* 12-5 : 261-268.
- FRÉMONT J.-Y., DUQUET M. & LE CHR (2006). Les oiseaux rares en France en 2004. 23^e rapport du CHN. *Ornithos* 13-2 : 73-113.
- FRÉMONT J.-Y., REEBER S. & LE CHR (2007) Les oiseaux rares en France en 2005. 24^e rapport du CHN. *Ornithos* 14-5 : 265-307.
- GAYET P. & LE CHR (2004) Les oiseaux rares en Bourgogne : 2^e rapport du Comité d'homologation régional. *Nature Nièvre* 12 : 7-18.
- JACOB H. (2005) À propos de la capture de la Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* en Côte-d'Or. *Bourgogne Nature* 2 : 15.
- LA COMBLE (DE) J. (1995) Complément au nouveau statut de l'Avifaune de la Saône-et-Loire, de 1991 à 1996. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun* 155 : 3-11.
- MERLE S. & LE CHR (2003) Les oiseaux rares en Bourgogne : 1^{er} rapport du CHR. *Nature Nièvre* 11 : 5-20.
- MERLE S. (2004) Les limicoles dans le département de la Nièvre. *Nature Nièvre* 12 : 1-28.
- Mezani S. (2005). Suivi de la Fauvette mélanocéphale en Bourgogne, de 2001 à 2004. *Bourgogne Nature* 1 : 27-35.
- RIEGEL J. & LES COORDINATEURS ESPÈCES (2007). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14-3 : 137-163.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France*, SEOF, LPO, Paris.
- SIBLET J.-P. (2005). Observation d'un Goéland marin à Villeneuve-la-Guyard. *Bulletin de l'Association naturaliste de la vallée du Loing* 81/2.
- TERRASSE M. (2006). Évolution des déplacements du Vautour fauve *Gyps fulvus* en France et en Europe. *Ornithos* 13-5 : 273-299.
- ZUCCA M. & LE CHR (2007). Les observations d'oiseaux migrants rares en France. 3^e rapport du CMR (janv. 2003 - déc. 2004). *Ornithos* 14-1 : 2-33.

En direct du CHR :

Homologuer la Rousserolle verderolle au chant ?



LE CHR REFUSE L'HOMOLOGATION des observations d'oiseaux seulement entendus. Il est trop aléatoire d'essayer d'évaluer une observation sur la seule base de la description écrite d'une manifestation sonore. Bien sûr, si un enregistrement est fourni avec la fiche, le problème ne se pose pas. Cela ne s'est encore jamais produit mais avec la démocratisation des appareils numériques d'enregistrement, il est possible que le cas vienne bien vite, ce qui serait une très bonne nouvelle.

Alors pourquoi aller plus loin ? Dans le cas de la Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*, il a semblé qu'un essai pouvait être intéressant car l'espèce est difficile à identifier visuellement en dehors de très bonnes observations ou d'oiseaux capturés (pour l'identification visuelle, voir notamment Harris & al. 1989, Svensson 1992, Duquet 1994, Lindholm & al 2007) et les oiseaux sont souvent cachés ; le chant devient alors un critère capital pour l'identification de terrain. Par ailleurs, le statut de l'espèce semble en évolution en Bourgogne et, sans changement dans la procédure actuelle, le risque est de rejeter des données importantes pour la connaissance de l'espèce.

Le but de cette note est à la fois de définir les caractéristiques respectives des Rousserolles effarvate et verderolle, d'exposer les pièges de l'identification sonore de ce "couple infernal", et de définir les points clefs à noter pour qu'une fiche puisse être valide. Une partie des remarques faites a été puisée dans Constantine & al. (2006), ouvrage contenant de nombreux sonogrammes permettant de visualiser les chants.

La description classique contenue dans les rares fiches de Rousserolle verderolle arrivées au CHR a été orientée vers les imitations répétées, très changeantes et très fidèles d'oiseaux variés contenues dans le chant. La Rousserolle verderolle est en effet réputée pour être une imitatrice virtuose. Dowsett-Lemaire (1979) a montré sur une population que les imitations étaient piochées dans 212 espèces différentes (99 européennes et 113 africaines) : pas de honte à avoir si vous ne reconnaissez pas tout !

Cette virtuosité dans les imitations est donc un point capital à noter. L'impression est souvent que l'oiseau a trop de choses à dire par rapport au temps dont il dispose !

Le problème est que la Verderolle n'est pas la seule fauvelle *sensu lato* à bien imiter. L'Hypolaïs polyglotte *Hippolaïs polyglotta* est une excellente imitatrice aussi, au chant très polymorphe. Les deux espèces sont parfois syntopiques dans le nord de la France. Il est nécessaire de pouvoir écarter cette hypothèse avant de se pencher sur la séparation des deux rousserolles.

Le chant débute presque systématiquement par une série répétée ("Huit-huit-huit-huit...", "té-té-té-té..." ou cris roulés type Moineau domestique) et il est entrecoupé régulièrement de notes râpeuses comme un Phragmite des joncs. La plupart des individus se



Homologuer la Rousserolle verderolle au chant

démarquent assez bien de cette façon, mais cette espèce constitue le principal piège de l'identification à l'oreille, bien plus que la suivante.

Secondairement, la Rousserolle effarvatte peut poser des problèmes pour les individus de première année, arrivant sur leur lieu de nidification (ou en halte migratoire) dans leur phase de "chant malléable" ("Plastic song" en anglais). Durant cette phase, les jeunes mâles "fignolent" ou "mettent au point" leur chant et incluent de très nombreuses imitations de leur environnement immédiat. Après une phase plus ou moins longue, le chant se stabilise et ne varie plus ("Crystallised song" en anglais). C'est durant cette phase de chant que les risques de confusion sont les plus grands, avec des chants sonnante nettement "rousse-rolle" avec des imitations fidèles et potentiellement des habitats atypiques (migrateur en halte dans des friches, des fourrés). Pourtant, même ces individus respectent une structure générale permettant de les démasquer.

L'une des caractéristiques les plus remarquables du chant de l'Effarvatte est son rythme, sa grande régularité. Elle débite de très longues phrases et même lorsqu'elle imite des espèces, elle inclue ces imitations dans son rythme de chant, contrairement à la Verderolle, pour laquelle le chant varie constamment et où les chants et cris imités sont parfaitement respectés dans leur rythme. Dans le chant "cristallisé" de l'Effarvatte, les imitations sont très brèves (difficilement repérables à l'oreille) et dominées par les notes râpeuses classiques.

Une autre éventualité serait bien sûr à évoquer : la Rousserolle des buissons *Acrocephalus dumetorum*, rareté nationale, a fortiori au printemps, qui sort de notre cadre régional.

OLIVIER BARDET.

Bibliographie

- CONSTANTINE M. & THE SOUND APPROACH (2006) The Sound Approach to Birding. *The Sound Approach*, Poole. 192p. + 2 audio CDs.

- DOWSETT-LEMAIRE F. (1979). The imitative range of the song of the Marsh Warbler *Acrocephalus palustris*, with special reference to imitations of african birds. *Ibis*, 121 : 453-468.
- DUQUET M. (1994). Identification des petites rousse-rolles. *Ornithos* 1 : 36-40.
- HARRIS A., TUCKER L. & VINICOMBE K. (1989) *Bird identification*. Macmillan, Londres. 224 p.
- LINDHOLM A., BENSCH S., DOWSETT-LEMAIRE F., FORSTEN A. & KÄRKÄINEN H. (2007). Hybrid Marsh x Blyth's Reed Warbler with mixed song in Finland in June 2003. *Dutch Birding* 29 : 223-231.
- SVENSSON L. (1992). *Identification guide to European passerines*. 4th edition. Stockholm.



DESSIN DE ANNE-MARIE RÉGNIER.



YONNE